LA PRESSE

TROISIEME ANNEE—No. 301 MONTREAL, MARDI 18 OCTOBRE 1887 UN CENTIN.

...ME TELEGRAPHIQUE.

Québec a 17—L'honorable M. McLelan était à Québec hier. Il est reparti ce matin pour les provinces maritimes.

PARIS, 17—Le général Ferron, ministre de la guerre, fait en ce moment une tournée d'inspection des garnisons et des forts de la frontiere de l'Est.

QUÉBEC 27—On s'aperçoit, dit-on, la réverberation atmospherique des 200 flambeaux electriques de Québec jusqu'à Saint-Raphael de Bellechasse, à une distance de 27 milles.

QUÉBEC, 17—Le conseil municipal de Saint-Sauveur vient de décider de demander des plans et des soumissions pour la construction d'un aqueduc indépendant de celui de Québec.

PARIS, 17—M. Grévy, président de la Republique, vient de rentrer de Montsous-Vaudrey à Paris au milieu du silence général ; son retour a passé complétement inaperçu.

QUÉBEC 17—M. Emond a abattu ces jours-ci un aigle d'un admirable plumage et mesurant près de six pieds d'envergure, sur le pont de l'aqueduc a la riviere Saint-Charles, dont il est le gardien.

JERSEY CITY, 17 — Sir Thomas Henry Grattan Esmonde et Arthur O'Conner, membres irlandais du parlement, ont été l'objet d'une chaleureuse reception a l'Académie de Musique, de cette ville, la nuit dernière.

COPENHAGUE, 17—La princesse Maud et la princesse Louise, filles du prince de Galles, qui souffrent toutes deux d'une sérieuse attaque de rougeole, prennent du mieux. La princesse Maud est la plus souffrante des deux.

NEW-YORK, 17—John Barrett, âgé de 16 ans, a été mortellement blessé a coups de revolver, hier soir, par un Italien du nom de Gruiseppya. Ce dernier avait insulté la sœur de la victime et assassina Barrett qui prenait sa défense.

VICTORIA, 17—M. Maitland Stenhouse, representant du district de Camax a la législature provinciale, a donné sa demission hier, avec l'intention bien arretée, paraît-il, de devenir membre de l'eglise des Mormons dans l'Utah.

PARIS, 17—L'excès de chaleur produit, samedi soir, par les fils électriques, pendant la représentation de ", Patrie " donnée à l'opera de cette ville, a déterminé l'incendie des décors de ce théatre mais les flammes ont pu être controlées avant que le public ne s'en fut aperçu.

HALIFAX, 17—Le juge James a rendu jugement dans la cause de l'election contestée de Victoria, cap Breton, ce matin. L'élection de M. J. A. McDonald, conservateur, membre de la chambre des communes, est annulée à cause de certains actes de corruption commis par ses agents.

EMPORIA, Kansas, 17—Le train de l'Ouest No 6, sur le chemin de fer Santa Fé, est venu en collision avec un train de construction, à deux milles de cette ville, samedi après-midi. G. S. Bucher, commis de la malle, et A. T. Hartwick, l'ingenieur ont été blessés. Les dommages causés aux chars sont considérables.

QUÉBEC 17—Le *Morning Chronicle* rapporte que le percepteur des douanes à Rimouski a saisi une goelette appartenant à M. A. Caron, pour avoir introduit une grande quantité de spiritueux dans la campagne sans payer de droits. Une autre saisie importante aurait été effectuée dans l'etablissement que possede M. Caron sur la côte.

LONDRES, 12—Le retour de la reine à Balmoral, a hâte, il est fixé au 23 octobre. Sa Majesté arrivera ainsi à temps pour les couches de la princesse Beatrice.

Le prince Henri de Battenberg est nommé aide de camp de la reine avec le rang de colonel honoraire. Son frère, le prince Alexandre sera l'hôte de la reine au château de Windsor.

ROCHESTER, N. Y., 27—La troisième victime de l'empoisonnement de la ferme d'enfants, rue Jennee, est morte hier soir à l'asile des orphelins de cette ville.

Le verdict a été qu'elle avait succombé à un empoisonnement par l'opium. La quatrième victime est considerée comme perdue. Mme McDonald est en prison sous accusation d'avoir commis ce quadruple meurtre.

QUEBEC, 17—Dans la nuit d'hier, la barque *Loyal*, capitaine Isaac Coudreau, a coulé le phare flottant du pied de la Traverse. L'équipage a été sauvé. En apprenant le désastre, le ministre de la marine a donné instruction à son agent, à Québec, M. J. U. Gregory, de dépêcher le steamer fédéral *Druid* pour remplacer d'ici à nouvel ordre le phare naufragé. Le sifflet du *Druid* se fera entendre en temps de brume.

OTTAWA, 17—Le col. Chamberlain, imprimeur de la Reine et M. Senecal, directeur du nouveau département d'imprimerie, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis, où ils ont examiné les progrès les plus récents de l'art typographique. Ils suggérent plusieurs améliorations qui seront probablement adoptées. Ils ont aussi fait des arrangement conditionnels pour l'achat du matériel d'imprimerie, mais rien ne sera décide avant un mois.

TORONTO 17—Il y a eu presque une émeute, hier après-midi, où, le dimanche, plusieurs prédicants adressent la parole à la foule qui est toujours grande. Quelques-uns des prédicants ayant fait des allusions malveillantes à la récente visite du cardinal Taschereau, il en résulta une discussion qui aurait certainement tourne en émeute, si la police ne fût intervenue. La police réussit à empoigner les plus dangereux discoureurs et prévint ainsi l'émeute. Il était temps, car l'excitation était à son comble.

QUÉBEC, 17—MM. J. A. Trottier et Olivier Frignon, de Saint-Prosper, comté de Champlain, sont partis pour le lac Saint-Jean, vendredi, pour inspecter les terres de cette partie du pays. Ils sont délégués par le conseil municipal de leur paroisse, et si leur rapport est favorable il donnera naissance à un grand mouvement de colonisation.

Dans Saint-Prosper seulement 200 jeunes gens sont prêts à aller s'etablir au lac Saint-Jean, s'ils peuvent se procurer de bonnes terres.

MATTAWA, 17—Le bateau " La Minerve," appartenant à la compagnie de chemin de fer du lac Témiscamingue, est échoué sur un récif, près de l'Ile au Chef, lac Témiscamingue. Le bateau repose sur le côté dans six pieds d'eau ; la compagnie a déjà commencé les préparatifs necessaires pour le renflouer et il est probable que d'ici à trois semaines, " La Minerve " pourra reprendre son service régulier. Tous les passagers ont été transportés à la baie des Peres, et la plus grande partie de la cargaison a été sauvée.

QUEBEC, 17—Les ouvriers employés actuellement aux travaux de terrassement de la nouvelle voie ferree de Montmorency et Charlevoix, ont fait la semaine dernière une trouvaille qui a ouvert le champ à bien des conjectures dans la paroisse de Beauport. En remuant le sol, vers le pied de la côte du Saut Montmorency, ils ont découvert enfoui à une profondeur de trois pieds environ un squelette humain.

Informé du fait, M. le coroner Belleau a fait recueillir et déposer ces ossements à la Morgue, afin de les examiner et de les faire enterrer decemment.

OTTAWA, 17—C'est samedi qu'a été célébré au collège d'Ottawa, dans la chapelle de cette institution, le baptême du Révd Emile Brun, ci-devant ministre methodiste, converti à la foi catholique.

M. Brun descend d'une famille de Huguenots et partit de France il y a trois ans pour venir se fixer au Canada comme professeur au Wesleyan College, à Montreal. Après avoir enseigné deux ans dans cette institution, il s'en fut à la Nouvelle-Orleans, sur l'avis de son médecin, il y prit les fievres et dut revenir à Montreal. Devenu ministre methodiste il fut envoyé dans le district de Mattawa pour évangéliser les Canadiens-français. Mais ses études le poussèrent vers l'Eglise catholique. Il se mit sous la direction du R. P. Faillard, du college d'Ottawa, et fit son abjuration solennelle samedi.

TELEGRAPHIE GENERALE

Température

TORONTO, 18, 1 hre a. m.—La dépression s'est dirigee avec beaucoup d'energie de la partie occidentale de la region des lacs vers la vallee d'Ottawa. Dans l'ouest du Canada et les territoires du Nord-Ouest, il y a eu peu de changement dans la pression. Il y a eu des pluies légeres dans la region des lacs et le district du golfe, mais le temps au Canada a ete generalement beau et chaud.

Probabilités pour les prochaines vingt quatre heures.

Saint-Laurent—Vents frais à forts de l'ouest et du nord-ouest ; temps s'éclaircissant aujourd'hui. Temperature stationnaire et plus basse.

Nouvelles du Nord Ouest

WINNIPEG, 17—M. Haney, l'un des entrepreneurs du chemin de fer de la riviere Rouge, est parti pour le Sault Sainte-Marie ou il espere obtenir un contrat.

—Un autre chargement de bestiaux est passé ici en route pour Montréal.

—On espere maintenant que le juge-en-chef Wallbridge va se rétablir.

—Dans son discours d'ouverture devant le conseil du Nord-Ouest, le lieutenant-Dewdney a dit que les terres du Nord-Ouest avaient donné cette année de vingt-trois minots de blé à l'arpent. Les sauvages sont dans une condition satisfaisante. Le conseil aura probablement à étudier un mode de representation peu couteux pour les territoires.

—Le chemin de la baie d'Hudson va être poussé jusqu'au lac Manitoba, ce qui permettra de tirer parti des 40 milles déja construits.

L'affaire Caffarel

PARIS, 17—L'affaire Caffarel, qui a fait tant de bruit au commencement de la semaine derniere est déja presque oubliée. Le général comte d'Andlau, à la poursuite duquel sont lancés les plus fins limiers de la police de sûreté, reste introuvable. M. Daniel Wilson, gendre du président Grévy, toujours tres attaqué dans la presse, continue à se défendre avec une grande energie. Quant au général Boulanger, il subit avec résignation les trente jours d'arrêts de rigueur qui lui ont été infliges.

Le sénateur amoureux

NEW-YORK 17—On annonce que l'ex-sénateur Jones, de Floride, qui a tant fait parler de lui, il y a quelques mois, par son obstination à poursuivre de ses assiduités une des plus riches jeunes filles de Détroit (Michigan) dont il s'était si follement épris qu'il n'est jamais allé depuis reprendre son siege à Wasnington, se meurt lentement d'un ramollissement du cerveau.

M. Jones dont on a tant ri a Washington et ailleurs, a propos de cette toquade amoureuse, n'en était pas moins un homme d'un tres grand mérite. De simple apprenti charpentier qu'il était, M. Jones, par son travail et son énergie, était devenu un avocat de renom et un des sénateurs fédéraux les plus en vue. Ses aberrations mentales remontent, paraît-il, déja à plusieurs années, mais le public n'en a eu connaissance que lorsque le sénateur a quitte Washington pour aller s'installer à Détroit. Tandis que tout le monde riait et s'amusait de l'escapade du sénateur, un de ses collègues et amis s'exprimait ainsi : " Jones est atteint de plusieurs folies, notamment celles de la religion, des femmes et de la boisson. C'est une bien triste fin pour une si brillante carriere." Mais personne ne voulut y croire et l'on continua à rire de l'escapade amoureuse du senateur, qui est tombé ensuite presque dans l'oubli, surtout depuis l'expiration de son mandat.

L'incident de Raon-sur-Plaine

PARIS, 17—On connait aujourd'hui par les journaux allemands arrivés à Paris le texte de la note officielle remise par le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne en France, à M. Flourens, ministre des affaires étrangeres, a propos du malheureux incident de Raon-sur-Plaine. Cette note est ainsi conçue :

" Le gouvernement impérial allemand ayant exprimé ses vifs regrets au sujet de l'incident de Raon-sur-Plaine, et ayant déclaré qu'il était prêt à payer une indemnité aux victimes, je mets à votre disposition une somme de 50,000 marcs.

" L'enquête montrera si les militaires et les fonctionnaires qui ont participé à ce deplorable incident ont eu des torts. Il est certain dès à présent que ces faits regrettables ne sont pas le résultat du mauvais vouloir de nos fonctionnaires, mais qu'ils sont la conséquence de nos reglements, dont des citoyens français ont eu à souffrir, sans qu'il y ait eu faute de leur part.

" C'est pourquoi nous croyons que l'empire allemand est moralement obligé à fournir une indemnité pour le dommage causé par ses représentants et ses lois."

La note exprime aussi les vifs regrets du gouvernement allemand pour l'état du lieutenant de Wangen, blessé à la cuisse par l'une des balles du soldat Kauffmann.

LONDRES, 16—C'est l'empereur lui-même qui a fixé l'indemnité de 50,000 marcs qui a été donnée à Mme Brignon, la veuve du piqueur français, qui a été tué par le soldat allemand Kauffmann. La conduite courtoise des diplomates allemands, qui ont mené les négociations relatives à la demande de réparations de la France, leur a été dictée de Baden Baden par l'empereur Guillaume.

Le congrès de Nottingham.—Suppression probable de la ligue nationale

LONDRES, 17—Le congrès de Nottingham qui s'assemblera demain sera la réunion la plus importante du parti libéral qui ait jamais eu lieu. L'enthousiasme à Nottingham et dans les environs est extraordinaire. Des ouvriers arrivent par milliers des villes environnantes, à tel point qu'on craint du désordre par suite de l'encombrement.

M. Gladstone est en bonne santé et sa voix est excellente. Tous les jours il abat des arbres dans la forêt de Hawarden. Il a été fort impressionné par les récits que les députés libéraux qui ont voyagé en Irlande lui ont fait de l'état du pays.

Le congrès affirmera le succes constant et rapide de la politique qui consiste à concilier le peuple irlandais en lui donnant un corps législatif et le contrôle de ses propres affaires ; predira le reglement prochain de la question irlandaise d'apres les principes posés par M. Gladstone ; condamnera énergiquement les lois coercitives privant l'Irlande de ses droits constitutionnels ; protestera de toutes ses forces contre l'action de l'exécutif, en laissant le peuple d'Irlande à la merci d'une force tyrannique et sans direction et contre la mise en pratique des anciens principes toryx, contraires aux droits de s'assembler publiquement, de la liberté de la presse, de la parole et des associations politiques. Quant à la politique générale, le congrès affirmera le principe ainsi enoncé par M. John Morley : " Un homme, un vote," et l'abolition du droit que possèdent certains individus de voter plusieurs fois. Plusieurs autres questions seront aussi discutées ; le tout, redigé avec ordre, formera le programme du parti pendant la lutte qui approche.

LONDRES, 17—M. Gladstone est arrivé à Manchester aujourd'hui. On lui a fait une magnifique reception.

LONDRES 17—Les agitateurs irlandais s'attendent à voir la ligue nationale proclamée incessamment par le gouvernement. On ne croit pas cependant dans les cercles politiques que le gouvernement puisse réussir à la supprimer. En tout cas la situation deviendra critique d'ici à quelques semaines.

Les députés libéraux n'ont qu'une voix pour dire que M. Chamberlain ne pourra plus désormais prendre place dans leurs rangs. De leur côté les chefs unionistes se préparent à mener vigoureusement la campagne contre M. Gladstone.

PROMPTEMENT ET A POINT

La dyspepsie est une maladie terrible. Le desordre du foie est la misere. L'indigestion est l'ennemi de la bonne nature.

L'appareil digestif humain est une des choses les plus compliquees et les plus étonnantes de la vie. Il est facile de le deranger.

Nourriture grasse, nourriture lourde, mauvaise cuisson, troubles de l'esprit, veilles prolongées, habitudes dereglees, et beaucoup d'autres choses qui ne devraient pas etre faites, ont rendu le peuple americain une nation dyspeptique. Mais le " Green's August Flower " a produit des effets merveilleux pour le retablissement de cet etat de choses et pour rendre le peuple américain si joyeux qu'il peut jouir de ses repas et etre heureux.

Rappelez-vous : Pas de bonheur sans sante. Mais le Green's August Flower " donne la sante et le bonheur.

Demandez en une bouteille à votre pharmacien ; soixante-quinze cents.

—On a trouvé intact dans les ruines de l'édifice du *Herald*, le pupitre d'un des protes, qui a echappé à la destruction generale.

LE VAPEUR " COMTE D'EU "

de la ligne Bossiere, est arrivé à Montréal. Les importateurs sont priés de remplir les formalités pour la prompte livraison des marchandises. 360—2

—Hier matin, Patrick Rooney, de la Côte Saint-Louis, a fait arrêter son fils, Edward Rooney. Ce dernier aurait volé une vache à son père, l'aurait ensuite vendue $20. La chose sera tiree au clair devant les tribunaux.

UNE NOUVEAUTE

Un article qu'il a toujours fallu payer un prix tres élevé, pour la raison qu'il fallait le faire venir de l'etranger, est

LE RIDEAU EN TOILE DÉCORÉE

Comme toujours le Syndicat Canadien voulant occuper la premiere place pour les garnitures de maison s'est assuré l'agence de la fabrique pour cette specialite, et outre l'assortiment qu'il a en mains, il se charge de faire sur commandes les grandeurs qui ne seraient pas dans les mesures ordinaires, a des prix tres modéres.

Ces rideaux sont montés sur rouleaux à ressorts, avec de jolies poignees pour les monter et les descendre, les anciennes cordes et les glands sont exclus.

Le temps de poser les chassis doubles approche. Avec ces rideaux chacun est chez soi en hiver comme avec les jalousie en ete.

Les premiers ordres donnés, sont les premiers servis.

MARCOTTE, PERRAULT ET CIE,
Au Syndicat Canadien,
No 1501 rue Ste Catherine,
Coin de la rue Amherst à la Boule d'Or. 269—4f

CIRCULAIRES

Nous sommes la seule maison à Montréal où l'on puisse trouver une aussi grande variété de circulaires, un choix aussi considerable. Venez voir nos circulaires, nos prix sont les plus bas du marché.

CHS. DESJARDINS,
1537 rue Sainte Catherine,
Aux Trois Chevreuils,
Montréal.

—Le drame intitulé " La malédiction " sera joué à l'Epiphanie le 29 et le 30 de ce mois par un cercle d'amateurs au profit d'une bonne œuvre.

DR E. DESJARDINS
OCULISTE, 165 RUE BLEURY

Heures de consultation : de 11 hrs. a.m. à 3½ hrs p.m.

Le service du Dispensaire (*Dispensaire de Nazareth*) se fera dorenavant à l'Hôtel-Dieu, tous les lundis, mercredis et samedis, de 8 hrs a.m. a 9 hrs a.m. 1m B-275

—La compagnie de télégraphe Great North Western a payé, hier matin, un dividende trimestriel de deux pour cent échu le premier octobre courant.

—Beaucoup de dames sont affligées d'une croissance de poils dans la figure, ce qui defigure les plus jolis minois. Mme Desmarais et Lacroix 1263 rue Mignonne, coin de la rue Sainte Elizabeth, ont une preparation infaillible pour faire disparaître ces poils sans nuire a la peau la plus délicate. Ils ont aussi une preparation pour enlever les rousseures et taches de la figure ainsi que d'autres pour frotter les dents, nettoyer la tête, teindre la moustache et la barbe. Aussi des poudres blanches et rouges, meilleures qu'aucunes autres vendues à Montréal.

Voyez les certificats que nous publions dans ce journal tous les mercredis et samedis.

Aussi une préparation pour rendre aux cheveux leur couleur naturelle. 273

—Les recettes du bazar qui a eu lieu au village Saint Jean-Baptiste, ces jours derniers, s'élevent à $2,042.50. Les élections seules, ont rapporté la jolie somme de $930.

PEINTURE ARTISTIQUE DECORS, ETC., ETC.

MM. Beaulieu et Rochon, les peintres décorateurs bien connus, font une specialité de la décoration des églises et chapelles, fresques à la cire ou à l'eau, tableaux sur toile à fresque, en couleur et grisaille dorures et sculptures de tous genres, décors de salons, salles à dîner, etc., des plans et estimes sont fournis pour toutes sortes de dégorations.

MM. Beaulieu et Rochon se chargent aussi de la peinture des enseignes, vitrines, etc., Bureau et atelier : 586 rue Mignonne, Montréal. 132-1a

—Une réunion des membres du barreau de Montréal a été convoquée pour deux heures cette apres-midi, au sujet des réformes à opérer dans l'administration judiciaire.

MARCHANDISES D'AUTOMNE

Nous avons visité l'établissement de tailleur de M. J. W. Lamontagne, au No 1628, rue Notre-Dame, et nous y avons remarqué les marchandises les meilleures et les mieux assorties que nous puissions trouver dans tout Montreal. Le choix des etoffes et tweeds français, anglais, écossais et canadiens, a été fait avec un goût vraiment exquis.

M. Lamontagne tient un assortiment varié qui lui permet d'offrir au public tous les genres de mafchandises possibles, et cela à des prix qui engagent à retourner à ce magasin. Depuis que M. Lamontagne s'est établi sur la rue Notre-Dame, non-seulement il a su conserver l'excellente réputation qu'il avait déja pour la coupe élégante des habits, mais encore il s'est fait une renommée qui lui a attiré la meilleure clientele de la ville et de la campagne. 12 avril—1a

—La tentative de supprimer les maisons de jeu sur stock fictif va donner lieu à un débat judiciaire interessant. Des deux côtés les services d'avocats éminents ont été retenues.

AVIS AUX MÈRES.—On devrait toujours administrer le SIROP ADOUCISSANT DE MME WINSLOW aux enfants pendant la période de dentition. Ce sirop calme l'enfant, amolit les gencives, soulage toutes les douleurs, guérit la colique et c'est le remède le plus efficace contre la diarrhee. Prix, 25 cts. la bouteille. 20 août—1a

—Son Honneur le juge Davidson a rendu jugement dans la cause en libelle de M. Downie contre le *Star* et dans une action de James McFarlane contre Alfred Joyce. Action renvoyee dans les deux causes.

FOURRURES

Tout le monde sait que le plus grand assortiment de fourrures de la ville se trouve chez Francœur et Ste Marie, 1409 rue Ste Catherine. 204-jno

VIN TONIQUE=COCA
D'ARMBRECHT
—POUR—
LA FATIGUE de L'ESPRIT et du CORPS
—ET—
L'INSOMNIE

" L'expérience et les analyses scientifiques nous revelent dans le Coca la plante la plus tonique du royaume végetal. *Sound Eucatex.*

" Le Coca est, en un mot, le restaurateur des forces vitales. *Dr Sec. sucré.*

Le vin au Coca d'Armbrecht, quoique plus tonique dans ses propriétes que le fer ou le quinine.

NE CONSTIPE JAMAIS

Voyez les revues médicales.
En vente par les principaux phatmaciens du monde entier.

ARMBRECHT, NELSON & CO.,
2 Bake St., Grosvenor Square, Londres
178 17 mai-6 m

CITY HOTEL
1912 & 1914 Rue Notre-Dame
MONTREAL

Cet Hotel qui vient de subir des réparations et agrandissements très importants a toutes les améliorations modernes, et est un des meilleurs de la ville. Il peut facilement accommoder 150 pensionnaires. Les chambres sont confortables, la table et le service ne laissent rien a desirer.

Des omnibus et des voitures à bagage laissent l'hôtel à l'arrivee et le départ de tous les trains et des bateaux.

I. C. GRANT,
17 sept-1a Propriétaire.

CHATEAU RAMEZAY
Le plus vieux monument historique de Montréal, ancienne residence des gouverneurs français, 1723.

RESTAURANT FASHIONABLE
Coin de la Place Jacques Cartier et de la rue Notre-Dame, Montréal.
Soins a l'usage des Clients.

Vins des meilleurs crus de choix. Service partait. Liqueurs et cigares
G. J. NEVILLE,
Propriétaire.
1jany.—1an

MAISON WILFRID
Vins, Liqueurs et Cigares de choix
WILFRID THÉORET
PROPRIETAIRE
94, RUE SAINT-LAURENT, 94
MONTREAL.
15 juil 3m

— LE —
St. JAMES
TROIS-RIVIERES,
P. Q.

Cet hôtel vient de subir des réparations et améliorations importantes.
Salles d'échantillons pour COMMIS-VOYAGEURS.
Des voitures partent de l'hôtel pour l'arrivee et le départ de tous les trains.
L'hôtel est situé en face du débarcadaire de la Cie du Richelieu.

SALLE DE PREMIERE ORDRE
SERVICE SOIGNÉ
F. X. PANNETON,
31 mai—1a Propriétaire.

CHARPENTE en Pin, Epinette Rouge Etc., Etc.
CEDRE rond, fendu et Poteaux sciés,
BOIS DE SCIAGE en Pin, Epinette, Bois franc etc. Le tout offert à bon marché par
D. PARIZEAU,
Coin des rues Craig et St Denis, en face du Carre Viger, et No 514 rue Lagauchetiere.
31 mars 1 Je ja 88

BOIS DE SCIAGE
O. DUFRESNE jr & FRÈRE
2388—Rue Notre-Dame—2388
Et aux BASSINS DU CANAL, Pied de la rue Guy.
(Bois franc pour Voituriers)
TELEPHONE No 134. MONTREAL.
Scieries à South Durham, P.Q.
11 aout—1 a

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92
RUE SANGUINET, MONTREAL

CLOS :
Coin des Rues Sanguinet et Dorchester
TELEPHONE No 1666
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc
TELEPHONE No 1404
j 1 Fev 88

BOIS! CHARBON!
Alexis Patenaude & Cie.
MARCHANDS DE
CHARBON ET BOIS
De toutes sortes,
EN GROS ET EN DETAIL
No 352 RUE CRAIG,
Vis-a-vis du carré Viger.
Téléphone No 1053.
BOIS! CHARBON!
22 aout—j 1er Dec

EN ALLANT
— A LA —
PHARMACIE
DuBERGER
Le public est sûr d'avoir les
Drogues les plus pures et les meilleurs Parfumeries.
24—PLACE CHABOILLEZ—24
22 sept—3m

Nouveau Feuilleton

Hier, nous avons commencé la publication d'un nouveau roman écrit par un des meilleurs dramaturges du siècle,

LA FEMME QUI TUE

Ce roman est plein de situations palpitantes et d'intrigues terribles, à côté des plus belles figures où se peignent les plus nobles sentiments qui peuvent agiter le cœur.

Les différentes péripéties de ces intrigues d'amour font de

LA FEMME QUI TUE

un des drames les plus mouvementés qu'on puisse lire. Ce roman a atteint l'art d'émouvoir et de plaire à l'esprit autant qu'au cœur.

Il durera à peu près sept semaines.

DR. J. G. A. GENDREAU,
CHIRURGIEN-DENTISTE
134 RUE ST. LAURENT. Montréal.
Extraction de dents sans douleurs. Dentiers faits d'apres les procédés les plus nouveaux.
3 sept—1 a

AUX AGENTS LA CANADIAN NEEDLE Co., 46 et 48 Front street East, Toronto, preparent les paquets d'aiguilles les plus jolis, les plus complets et les plus vendables qui se préparent en Amérique. Envoyez 25c pour le paquet échantillon No 1, fini en peluche. On donne des details lorsqu'un timbre est ajouté pour une réponse. 25 mai—6m Q H

A. CASNIER
CHARCUTERIE PARISIENNE — REPAS SUR COMMANDE
150—RUE SAINT-LAURENT—150
2 sept—1a

VICTOR ROY
ARCHITECTE
26—Rue St. Jacques—26
MONTREAL
20 avril—1 a

M. LAUZON
ENTREPRENEUR LATTEUR,
No. 206 Rue Jacques-Cartier
Tout ordre promptement exécuté. 18 juin-1a

J. EMILE VANIER.
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique. Ingénieur Civil, Arpenteur.
61—RUE SAINT-JACQUES—61
Brevets d'Invention, Marques de Commerce, etc. Canada et Etranger. 1 juin-a

BUANDERIE du Carré VICTORIA
287
RUE SAINT-JACQUES
TELEPHONE No 666.
On va chercher le linge et on le livre à domicile GRATIS. 24 aout—1a

NEW ENGLAND PAPER CO.,
BUREAU ET ENTREPOT
21—RUE DE BRESOLLES—23
MONTREAL.
Ecrivez pour avoir nos Catalogues.
28 Fév.—1 an

— ON DONNE —
GRATUITEMENT
— UNE —
BIOGRAPHIE DE LA VIE DE LA REINE
—CHEZ—
GEORGE BISHOP,
167——Rue St Jacques——169
Dans chaque boite de papier à note Jubile
PRIX.....75cts
10 Dec. j 1e j an 88

TABLES
D'ECHANGE AU STERLING
Graduées par Seizièmes
—AUSSI—
Tables de calculs pour transaction en echange américain ou domestique à escompte et prime
PAR E. BUCHAN, Courtier (Broker)
PRIX - - - - $5.00
MORTON, PHILLIPS & BULMER,
PAPETIERS, MARCHANDS DE LIVRES BLANCS ET IMPRIMEUR
1755-1757 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

GEORGE YON
(Etabli depuis 23 ans.)
Plombier, Ferblantier Couvreur,
MARCHAND de POELES
Bains portatifs, Ferblanteries en général, et Coutelleries.
Moules à Blanc-Manges, Gelées, Galantines, Etc.
Poseur d'appareils de chauffage à air chaud et à vapeur, appareil de Ventilation pour maisons et salles publiques. Je me charge aussi du montage des poêles et tuyaux.
Toutes commandes executées avec soin et promptitude.
250½ RUE SAINT-LAURENT
MONTREAL.
Téléphone No 807 12 sept—jno

Avez-vous besoin d'un beau cadeau de noces, allez visitez le splendide magasin de bijouteries de Foucher, Fils & Cie, 1798 Ste Catherine.
12 aout—1 m s—jno

FEUILLETON DE LA PRESSE.

No 2

LA FEMME QUI TUE

I

(Suite.)

—C'est bien, répondit froidement Balda. La consigne n'est point pour les personnes de la famille. Je l'attendrai ici.

—Mais.... dit Julie intimidée de son accent.

—Vous pouvez vous retirer, reprit Balda.

Sur ce mot, la femme de chambre se redressa, et, se tournant vers Germain :

—Monsieur Germain, lui dit-elle, votre service vous appelle sans doute auprès de M. le comte. Moi, je suis au service de madame la comtesse, et j'attends ses ordres.

—Bien répondu ! grommela Germain ; et il se retira.

Mais Balda n'avait même pas paru entendre la femme de chambre. Elle s'était approchée de la cheminée, et chauffait successivement à la flamme le bout de ses petits pieds.

II

LES DEUX FEMMES

Balda était plutôt petite que grande. Sa taille, bien prise et mignonne, et ses formes délicates lui donnaient toute l'apparence d'une jeune fille, bien qu'elle ne fût plus déjà de la première jeunesse. Elle avait vingt-sept ans, et elle en paraissait dix-sept. Sa physionomie frappait tout d'abord, sans que l'on pût juger si elle était jolie. Il fallait s'y habituer, s'y faire, se laisser pénétrer. Pour M. de Sergy, et pour la plupart des hommes, c'était une tête angélique. Les femmes, au contraire, y démêlaient un air de fausseté et de ruse, et déclaraient " qu'il n'y a pire eau que l'eau qui dort." S'il est vrai que presque tous les êtres humains ont primordialement quelque chose d'un animal quelconque, Balda, avec son air doux, innocent et endormi, devait tenir de la chatte, diminutif de la tigresse. Le costume de Balda, simple et modeste comme sa personne, semblait calculé pour n'éveiller aucune attention ; mais, admirablement proportionné à ses formes, il en faisait ressortir l'aspect juvenile et la gracilité presque enfantine. Pas un bijou ; pas même des boucles d'oreilles, pas un ruban ; rien dans les cheveux.

Quand Germain fut sorti, il régna, pendant quelques minutes, dans le salon, un silence profond, interrompu seulement par le pétillement joyeux des tisons. La femme de chambre, pour se donner une contenance, affectait de mettre un peu d'ordre sur la table, encombrée de divers objets laissés là par Lucie. Balda, debout devant la cheminée, tournait le dos à Julie, qui l'observait en dessous. La pendule sonna la demie de huit heures. Puis on entendit un léger bruit dans la chambre à coucher de Mme de Sergy. Julie se dirigea vivement vers la porte de communication, tandis que Balda se retournait lentement de façon à voir de face la personne qui allait entrer. Sa figure était parfaitement calme ; seulement un observateur eût remarqué que la pâleur ordinaire de son teint avait un peu augmenté. La porte s'ouvrit au moment où Julie mettait la main sur le bouton.

Mme de Sergy parut. C'était une femme grande et maigre, que sa maigreur faisait paraître plus grande. Elle avait les joues creuses, les traits allongés et réguliers. Ses yeux noirs, et entourés d'un large cercle dessiné par la maladie et le chagrin, brillaient d'un éclat fiévreux. Sa figure avait de la distinction, et avait dû avoir de la beauté ; une beauté aristocratique, trop régulière et quelque peu froide. Mais la souffrance, physique et morale, avait imprimé sa trace sur chaque ligne, adoucissant et flétrissant ce qu'elle touchait. Tout, chez elle, indiquait la surexcitation nerveuse et l'exaltation maladive ; rien ne marquait la volonté ferme qui ne plie pas. On devinait, à la voir, que cette femme, d'abord choyée par la vie, avait été surprise par la lutte et la douleur sans y être préparée, et n'avait su ni prendre le dessus avec résolution, ni céder avec résignation. Ce qui frappait en elle, à première vue, c'était la dignité tempérée par la bonté, et la bonté dévoyée, exaspérée par quelque profonde commotion. C'était assurément là une nature alliée à l'extérieur, timide au fond ; à la fois faible et passionnée.

La comtesse était vêtu de noir, et comme en deuil. Les gestes avaient ce caractère saccadé, exagéré, propre à certaines maladies qui troublent la circulation, et par là, ébranlent le système nerveux. Ses cheveux, jadis noirs comme le jais, à présent semés de fil d'argent, descendaient en bandeaux plats sur les joues, dont on pouvait suivre l'osature, des pommettes à la machoire. Bien qu'elle n'eût que quarante-deux ans, elle paraissait avoir largement six ans de plus. Cependant elle avait encore d'admirables dents, qui étonnaient entre les lèvres décolorées et crispées par une expression d'amertume. En apercevant Balda, Mme de Sergy s'arrêta brusquement, et presque pliant sur elle-même, comme sous un choc électrique. Un nuage de sang monta à son visage, puis disparut faisant place à une pâleur mortelle.

III

LA LUTTE.

Ce fut d'une voix entrecoupée par les secousses d'une palpitation évidente que Mme de Sergy dit à Julie, qui lui offrait avec empressement le bras pour la conduire au fauteuil, près de la table ronde :

—Je vous avais dit aujourd'hui je n'y étais pour personne, si ce n'est pour ma fille.

—J'ai fait savoir votre volonté, madame, répondit Julie à demi-voix, mais de façon à être entendue de Balda ; on n'a pas voulu comprendre, et j'aurais craint, en insistant....

Mme de Sergy, comme si elle regrettait d'avoir trop laissé voir les sentiments que lui inspirait la présence inattendue de Balda, interrompit vivement Julie pour dire, en s'asseyant, à la femme de chambre, d'une voix plus douce et qu'elle cherchait à rendre indifférente :

—Merci, mon enfant. Laissez-moi.

(A continuer)

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs qui sont troublés par les mouches sur le fait que M. Surveyer, 1588 rue Notre-Dame a reçu une consignation *d'éventails* à mouches pour mettre sur les tables à dîner, auprès des malades, ou même afin d'être tranquilles, lorsqu'ils liront notre journal 214—jno

No. 166

AMOUR ET CRIME

CINQUIÈME PARTIE.

SELON SES ŒUVRES

XVI

Suite.

M. de Carmeille prit la main de Valentine, l'aida à se lever et, l'amenant devant la mère de James ;

—Madame Lincoln, dit-il, j'ai l'honneur de vous présenter Mlle Valentine de Carmeille ma fille.

Valentine qui, maintenant, regardait la mère comme elle avait regardé le fils, salua par un petit mouvement de tête.

—Mademoiselle Valentine, dit Mme Lincoln, qui ne pouvait se lasser d'admirer la jeune fille, voulez-vous permettre à la mère de James de vous embrasser,

La malade tressaillit, resta un instant comme étourdie, puis tendit son front, sur lequel Mme Lincoln mit un baiser, Alors M. de Carmeille fit faire un mouvement à la jeune fille, et elle se trouva en face de James.

—Mes enfants, dit M. de Carmeille, depuis huit jours vous êtes fiancés et bientôt vous serez unis allons, James, vous pouvez embrasser Valentine de Carmeille, votre future femme !

—Mon Dieu, mon Dieu, mais c'est donc vrai ! murmura la jeune fille se parlant à elle-même et sous le coup d'une émotion extraordinaire,

Les lèvres du jeune homme touchèrent ses joues. Elle poussa un cri, ses yeux se remplirent de larmes et aussitôt elle éclata en sanglots. Elle avait reculé jusqu'au canapé, sur lequel elle se laissa tomber lourdement.

—Valentine, Valentine ! cria M. de Carmeille.

Elle n'eut pas l'air d'avoir entendu. Elle prit sa tête dans ses mains, et, les coudes sur les genoux, elle resta immobile, absorbée en elle-même. Vainement Mme de Carmeille et Mme Lincoln adressaient de tendres paroles à la jeune fille ; impossible de la faire sortir de son mutisme et de son effrayante immobilité. Il semblait qu'elle eût été subitement frappée d'insensibilité. Mais alors c

LA PRESSE

Imprimée et publiée par
WÜRTELE & CIE,
Propriétaires.

ADMINISTRATION ET REDACTION
No. 1540, RUE NOTRE DAME,
(En face de l'Hôtel-de-Ville.)

ANNONCES (mesure agate)
Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts "

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:
LA PRESSE.
P.O. Boîte 1178. Montréal Canada.

LA PRESSE

MONTREAL, 18 OCTOBRE 1887.

Vingt-deux membres de la légion d'honneur ont été interdits de porter les insignes de l'ordre, comme étant frappés d'indignité.

Mgr Gravel, évêque de Nicolet, débarqué à Liverpool par le *SS. Vancouver*, est arrivé à Paris après avoir fait un court séjour en Belgique.

Une dépêche de Saint-Pierre-les-Becquets nous apprend la bonne nouvelle que, malgré ses deux rechutes, l'honorable M. Méthot est de nouveau en voie de guérison.

Le lieutenant gouverneur de la province de Québec, l'honorable M. L. R. Masson, après un court séjour à Paris, est parti avec sa famille pour aller passer une quinzaine de jours au château de Meung.

Un ministre méthodiste français, Révd E. Emile Brun, a abjuré samedi dernier à Ottawa et a été reçu dans le giron de l'Eglise. La cérémonie a eu lieu au collège Saint-Joseph. C'est le second ministre protestant qui abjure à Ottawa depuis quelques années, son prédécesseur étant le Révd M. Street, aujourd'hui officier fédéral.

Le député-ministre de la marine, M. Smith, à son retour de l'île d'Anticosti, a déclaré qu'il y a en ce moment, 350 résidents sur l'île, et que M. Stockwell, qui en est le propriétaire, a l'intention d'y faire construire une maison pour y résider. Plusieurs pêcheurs de Yarmouth, Angleterre, s'y sont fixés cette année avec l'intention de se livrer à la pêche et au commerce de poisson.

Deux chefs sauvages de la tribu Chippewa de l'île Manitoulin ont eu une entrevue hier avec l'hon. Thos. White au sujet des réclamations de leur tribu en récompense des réserves des sauvages vendues au gouvernement et au sujet de leurs droits de faire la pêche dans la baie sur lesquels on a empiété, l'hon. M. White a promis de prendre la chose en considération.

La Chambre de commerce française d'Athènes a adressé au ministre français du commerce un rapport dans lequel elle insiste sur la nécessité de conclure promptement un traité de commerce entre la France et la Grèce, pour arrêter la décroissance du commerce français en Grèce.

La Chambre de commerce indique les moyens d'amener la conclusion d'un traité favorable aux échanges entre la France et la Grèce,

Il vient d'arriver à Queenstown, un matelot qui, sur dix huit hommes, est le seul survivant de l'équipage de la barque de pêche "Napoléon", perdue dans la mer de Behring en 1885. Lui et ses compagnons ont vécu pendant trente jours sur des glaçons. Finalement, ils sont tous morts de faim, sauf lui qui a été recueilli par des Esquimaux avec lesquels il a vécu pendant deux ans jusqu'à l'arrivée d'un bâteau pecheur.

Les brefs pour Cumberland ont été lancés ; nomination le 2 novembre et votation le 9. Sir Charles Tupper se présentera pour la quatorzième fois devant ses électeurs, et l'opinion générale est qu'il sera élu par une forte majorité. Il est même très probable qu'il n'aura pas d'adversaire, bien que l'on fasse tous les efforts auprès de l'honorable M. Pipes, ex-procureur-général, pour qu'il lui fasse la lutte. Sir Charles partira pour Amherst jeudi.

M. H. Hurteau, ex-M.P., et agent fédéral pour l'immigration, voyage maintenant d'un bout du pays à l'autre pour découvrir les endroits les plus favorables à la colonisation. Lorsqu'il possèdera tous les renseignements nécessaires, il se mettra en communication avec les canadiens-français des Etats-Unis. Ses pouvoirs s'étendent aussi à l'immigration française. M. Hurteau a déjà visité le Manitoba, le Témiskamingue, le lac Saint-Jean et la Gatineau, il est en route, en ce moment pour l'extrémité est de la province de Québec.

LE JEU DES ETATS-UNIS.

En parlant du règlement de la question des pêcheries entre les Etats-Unis et le Canada, les journaux américains entrent dans la voie des aveux au sujet de l'abrogation du traité de réciprocité de 1854. Un correspondant de Washington écrit au *Times* de New-York que les Etats-Unis ont demandé l'abolition de ce traité dans l'unique but d'obtenir de plus grands avantages et aussi dans l'espérance de forcer le Canada à s'annexer aux Etats-Unis. C'est bien là l'opinion qu'on entretenait au Canada sur le mobile de la conduite de nos voisins. Le correspondant du *Times* dit :

Le traité de réciprocité de 1854 a été abrogé par les Etats-Unis en 1866, à la demande de la Nouvelle-Angleterre, ostensiblement dans le but d'obtenir un système de réciprocité plus étendu. La véritable raison était que la Nouvelle-Angleterre croyait que douze années d'une large mesure de liberté commerciale entre les Etats-Unis et le Canada avaient mis les provinces dans une position qui nécessiterait la continuation du libre-échange et qu'il paierait n'importe quel prix pour l'obtenir. On comptait avec confiance sur l'annexion du Canada. On croyait que plutôt que de perdre le marché américain les provinces se sépareraient de l'empire britannique et entreraient dans l'Union. Le Canada désirait continuer la réciprocité, et consentait à offrir des avantages considérables à cette fin, mais il ne voulait pas payer le prix d'un changement de drapeau. Des commissaires canadiens vinrent ici et parlementèrent avec le secrétaire Seward et les chefs des deux partis du capitole.

M. Morrill, du Vermont, maintenant sénateur, était le président du comité des voies et moyens de la chambre. Il dit aux canadiens :—"Si vous avez besoin de ces privileges commerciaux dont vous parlez, prenez vos siéges ici à côté de nous, et votez pour." M. Banks alla plus loin. A la première session du trente-neuvieme congres, il présenta un bill pour l'admission dans l'Union des Etats de la Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, le Haut et le Bas-Canada. Les canadiens retournèrent chez eux convaincus que rien ne pourrait être obtenu de ce pays à moins qu'ils n'abandonnent l'Angleterre.

Ces aveux ne laissent plus de doute sur l'intention des Etats-Unis. Ils ont cru nous prendre par la famine et nous contraindre par ce moyen à chercher l'avenir de notre pays sous le drapeau de la République, mais cette espérance a été vaine. Le Canada n'a pas cessé de prospérer, bien que livré à ses seules ressources. Les richesses naturelles du Canada ont été suffisantes pour imprimer à notre industrie un mouvement de progrès qui nous empêche d'envier le sort des Etats-Unis.

La tactique de nos voisins n'a pas eu le résultat qu'ils en attendaient. Le correspondant du *Times* continue ses aveux à ce sujet :

Le résultat de notre demande pour l'union des provinces fut que l'année suivante ces provinces separées s'unirent et formerent la Puissance du Canada. Au lieu d'être entrainées dans l'union elles furent contraintes à une plus grande mesure d'independance. Aussitôt après le capital anglais inonda le Canada, acheta le territoire de l'ancienne compagnie de la Baie d'Hudson, et jeta les bases de ce qui est maintenant le chemin de fer du Pacifique, en route transcontinentale qui crée quelque alarme parmi les autres lignes transcontinentales et qui a beaucoup ajouté à la cahésion des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord, et à leur valeur pour l'Angleterre qui trouve maintenant à travers le continent américain sa route la plus courte aux Indes, qui deviennent menaçantes par la production du blé.

La côte du Pacifique est 200 milles plus près de l'Angleterre par la voie de Vancouver et Halifax que par celle de Francisco et New-York. L'union que nos hommes d'Etat ont forcé les provinces à faire leur ont permis de nuire à notre commerce par l'adoption de notre propre système d'un tarif protecteur. C'est le resultat de notre effort pour obtenir le fruit en ébranlant l'arbre avec violence.

Les événements qui se sont déroulés ici depuis l'abrogation du traité de 1854 ont désappointé les Américains. Au lieu de nous forcer à nous unir à eux, ils ont contribué en quelque sorte à nous unir contre eux par la confédération des provinces. Nous nous trouvions plus en état de développer nos richesses nationales, et le lien d'intérêt qui unissait toutes les provinces a beaucoup ajouté à la cohésion des pos. sessions britanniques, le correspondant du *Times* le comprend bien.

Maintenant que les Etats-Unis ont perdu toute espérance ou d'obtenir de plus grandes concessions de notre part, ou de nous contraindre à l'annexion, ils se montreront plus faciles et moins exigents dans le règlement de la question des pêcheries, car ils ont souffert plus que nous de l'abrogation du traité de réciprocité de 1854.

ENQUETE MUNICIPALE.

La séance s'ouvre à 3.30 heures p.m.

M. le maire Abbott au fauteuil. Présents : MM. les échevins Dupuis, Hamelin et Morris.

M. Helbronner expose :

Le 17 novembre 1886, le comité des chemins passait la résolution suivante :

{ Séance de mercredi,
{ 17 novembre 1886.
Page 417

Présents. Les échevins Laurent président ; Wilson, McShane, (Gray), Prefontaine, Beausoleil.

Le conseil ayant accordé le crédit destiné au pavage de la chaussée et à la pose de trottoirs en dalles de pierre autour du marché Bonsecours, il est :

Resolu—Que le contrat de la fourniture des paves en pierre requis pour paver les rues, autour du marché Bonsecours, soit adjugé à McKenna et Bastien, suivant les devis, charges et conditions et la formule de leur soumission pour la fourniture de blocs de pierre pour le pavage des rues McGill et Wellington, et aux mêmes prix. Il est :

Resolu—Que le contrat de la fourniture de bordure et de dalles de pierre de trottoirs autour du marché Bonsecours, et pour la pose de ces trottoirs et aussi pour la pose de pavage en blocs de pierre soit adjugé à R. McKeown aux prix courants actuels et suivant les devis, charges et conditions de son contrat actuel pour la fourniture et pavage de pierre.

Le 23 décembre, le Conseil Central des Métiers et du Travail protestait contre ces resolutions dans une petition adressée au Conseil de Ville, contenant le passage suivant :

Montréal, 23 décembre 1886.

A Son Honneur le maire,
Messieurs les échevins de la
ville de Montreal.

Messieurs,

Le Conseil Central des Métiers et du Travail vous prie respectueusement d'ordonner qu'une enquête soit faite sur les faits suivants :

1o. Que certains contrats s'élevant ensemble à la somme de $37,879 ont été accordés pour le pavage des rues et la pose des trottoirs autour du marché Bonsecours sans qu'aucune soumission publique ait été demandée, contrairement à la coutume suivie par la Corporation ; Que, de plus, ces contrats sont nuls et ne peuvent en rien lier la ville, attendu qu'ils n'ont pas été ratifiés par le Conseil.

2o. Etc.

A. T. LÉPINE,
Sec. corr. du C. C. M. et T.

Cette pétition n'a pas encore été prise en considération par le conseil de ville. L'illegalité des resolutions accordant ces contrats sans la sanction du conseil de ville, ne peut être mise en doute aujourd'hui, surtout après l'opinion donnée le 22 juillet 1887 par l'avocat de la corporation dans l'affaire des égouts du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Il est juste de dire qu'en général les comités croyaient avoir le droit de donner directement des contrats sans la sanction du conseil, sauf pourtant le comité des chemins qui avait été dûment avisé par l'avocat de la corporation, le 27 avril précédent, qu'aucun contrat accordé par un comité, n'était valable s'il n'était sanctionné par le conseil. L'avocat de la corporation ajoutait qu'un comité pouvait retirer un contrat donné à un contracteur sans que la cité fut passible de dommages, tant que ce contrat n'avait été ratifié par le conseil. Et c'est sur cet avis que le comité a modifié le contrat donné à MM. Hurteau et Frere.—*Minutes du comité des chemins* : Page 259.

En supposant même que les membres du comité des chemins eussent été sous l'impression qu'ils avaient le droit d'accorder directement un contrat, ce qui est inadmissible après l'opinion donnée en avril, au comité, par l'avocat de la Corporation, ces membres savaient comme tous les échevins qu'aucun comité n'avait le droit d'accorder directement un contrat couvrant une période de plus d'un an. Et ceci en vertu de la résolution suivante passée par le Conseil le 13 mai 1881.

***

Sur motion de l'échevin Stephen, secondée par l'échevin Laberge, il est :

Résolu—"Qu'aucun comité de ce Conseil n'aura le pouvoir d'accorder des contrats s'étendant au delà d'une période d'un an et que tout contrat excédant une année avant qu'il ne lie la ville ou qu'il soit commencé, devra être sanctionné par le Conseil, et que tous les comptes pour paiements devant être faits en accompte de ces contrats, ou autres engagements de la Corporation, devront être verifiés par l'auditeur de la Cité avant paiement.

L'année civique, en tant que les dépenses sont concernées va du 1er janvier au 31 decembre, les soumissions demandées sont demandées pour l'annee finissant le 31 décembre, et le comité des chemins n'avait, en vertu de la résolution du 13 mai 1881, aucun droit d'étendre jusqu'en 1887, des contrats donnes pour 1886.

La pétition du Conseil Central des Métiers et du Travail a été remise a l'hôtel de ville le 23 décembre 1886.

Il y eu une seance du Conseil le 29 décembre, le maire deposa devant le Conseil, une petition de l'ecole des Beaux Arts et une petition concernant les machines a vapeurs du type Ronald. La petition du Conseil Central ne fut pas presentee au Conseil, et votre comite aura a rechercher la cause de ce retard.

La petition du Conseil Central, n'a été déposée devant le conseil de ville que le 10 janvier et renvoyee au comite des chemins.

A la séance du comité des chemins la résolution suivante a été passée.

Séance du 19 janvier 1887.

Présents : Laurent, Wilson, Gray, Préfontaine.

Production d'une pétition du Conseil de l'Industrie et du Travail, demandant une enquête sur l'action prise par le comité des chemins dans l'affaire du pavage et des trottoirs en dalles de pierre autour du marché Bonsecours et de la construction d'égoûts en 1885-86, et sur la proposition de l'echevin Gray, il est *resolu* ; d'exposer dans un rapport au conseil que ce comité ne se croit pas autorise a tenir une enquete sur ses propres mesures, et qu'il recommande en consequence au conseil de nommer un comite special pour cet objet s'il croit la chose convenable, et que ce rapport soit appuyé d'un exposé des faits se rattachant a la question soulevée dans la dite pétition.

En vertu de cette résolution le rapport suivant a été préparé avec pièces à l'appui.

Le comité des chemins a l'honneur de faire rapport.

"Que suivant les ordres du conseil il a examiné la pétition ci-jointe du Conseil de l'Industrie et du Travail demandant une enquête sur la manière dont les contrats ont été adjugés pour le pavage en pierre autour du Marché Bonsecours et dont certains égouts sont construits.

Quant à ce qui se rattache au contrat du pavage des rues et des trottoirs autour du marché Bonsecours, votre comité doit dire qu'ayant obtenu du conseil un credit de $37,879.95 pour le pavage en bloc de pierre de la chaussée, et pour des trottoirs en dalles de pierre autour du dit marche Bonsecours, il n'a pas vu la nécessité de demander des soumissions pour ces travaux ; d'autant plus que votre comité avait alors un contrat avec MM. McKenna et Bastien et M. McKeown pour l'execution de travaux similaires à des conditions estimées raisonnables et équitables. Votre comité a donc dans sa réunion du 17 novembre dernier passé une résolution à l'effet d'étendre les contrats précites jusqu'à embrasser les nouveaux travaux requis autour du marché Bonsecours.

Signé le 19 janvier 1887.

H. B. RAINVILLE,
HENRY R. GRAY,
DAN. WILSON,
M. LAURENT.

Signé le 30 mars 1887.

H. B. RAINVILLE,
DAN. WILSON,
M. LAURENT,
W. KENNEDY,
R. PREFONTAINE,
M. MALONE.

Il y eut séance du Conseil de Ville le 31 janvier 1887, douze jours après la decision du comité des chemins, aucun rapport ne fut présenté.

Il y eut séance du Conseil de Ville le 7 février 1887, aucun rapport du comité des chemins ne fut présenté.

Il y eut séance du Conseil de Ville le 14 février 1887, le comité des chemins présenta un rapport concernant les rues Bishop et Crescent, mais ne présenta pas son rapport sur les contrats du marché Bonsecours.

L'existence du Conseil de Ville de 1886-1887 était finie.

Le comité d'enquête, en présence de ces faits, peut juger si nous avons raison en disant que le comité des chemins a voulu étouffer cette petition.

Le comité d'enquête devra également prendre en consideration le fait que dans son rapport le comité ne repond pas a la question d'illegalité soulevee dans la pétition.

Le rapport arriva enfin devant le Conseil de Ville le 12 avril, et sur la demande d'un membre, il fut renvoyé au *next meeting*. Il n'a jamais été pris en considération.

Le comité d'enquete devra également considerer que c'est le 20 octobre 1886 que la question du contrat du marché Bonsecours est venue devant le comité des chemins, et que entre cette date et celle de la résolution donnant les contrats, le 17 novembre 1886, le projet a passe deux fois devant le comite des chemins, une fois devant l'avocat de la corporation, une fois devant le comité des finances et une fois devant le conseil de ville. Tout cela en moins d'un mois, alors que lorsqu'il s'est agi de constater l'illégalité du contrat, on n'a pu arriver a aucun resultat en 10 mois.

Je vais maintenant démontrer au comité que ce contrat accordé illégalement a été exécuté d'une manière defectueuse et frauduleuse.

EXÉCUTION DES CONTRATS.

Les contrats accordés à M. McKeown, pour la fourniture et la pose des dalles et chaines du trottoir autour du marché Bonsecours étaient sujets aux termes et conditions des contrats accordés le 23 juin 1886, et voici ci-dessous copie des résolutions passées à cette date par le comité des chemins :

Il est proposé par l'échevin Wilson : que l'entreprise soit adjugée pour la pierre bleue de New-York.

Le comité se divse :
Pour—Wilson, Gray.
Contre—McShane, Préfontaine, Rainville, Beausoleil.

Sur la proposition de l'échevin Préfontaine, il est :

Résolu—Que le contrat de la livraison de la pierre suivant les devis, charges et conditions et la formule de soumission soit adjugée à R. McKeown aux prix mentionnés dans sa soumission a cette fin. La pierre devant être la pierre bleue du Canada. L'échevin Wilson vote contre. Il est aussi :

Résolu—Que le contrat du pavage de la pierre suivant les devis, charges et conditions et la formule de soumission soit adjugé a R. McKeown aux prix mentionnes a cette fin.

Nous alléguons dans nos accusations "Que le contrat pour la fourniture et la pose des dalles en pierre pour trottoirs autour du marché Bonsecours, a été executé d'une maniere défectueuse et frauduleuse.

1o Qu'un grand nombre de ces dalles auraient dû être rejetées par le département des chemins comme n'étant pas conformes aux conditions du devis.

Ce devis dit en effet que :

"La largeur de chaque dalle ne sera pas "moindre que la moitié de sa longueur.

Or il y a un nombre considerable de dalles dont la longueur est beaucoup plus considerable que le double de leur largeur, comme le comité peut le faire constater. Ces pierres auraient dû être rejetees.

Le devis dit encore :

"La surface de chaque pierre sera parfaitement plane, sans bosse ni cavités, "le dessous en sera uni, toute cavité de "plus d'un ½ de pouce suffit pour la faire "rejeter.

En présence de cette spécification on se demande comment et pourquoi le département des chemins a osé accepter les pierres brutes et ruguenses qui forment aujourd'hui les trottoirs autours du marché Bonsecours et du côte sud de la rue Notre-Dame, du Pacifique à la rue McGill.

L'irregularité des grandeurs et la qualité des pierres posées constituent au profit du contracteur une difference sur les prix de la soumission, qu'on peut parait-il evaluer à 25 p. c. au moins.

Quant à la pose des dalles, on verra que le devis exige qu'une excavation soit faite pour permettre l'établissement d'une couche de six pouces de sable.

Or sur le côté sud de la rue Notre-Dame, comme au marché Bonsecours, les contracteurs ont posé leurs dalles sur la terre même, sans faire d'excavation, et sans faire de lit de sable, et le département des chemins n'en a pas moins payé aux contracteurs les prix de la soumission, comportant ces travaux.

Ceci constitue *un vol pur et simple*, et l'enquête devra désigner la personne ou les personnes qui doivent en porter la responsabilité.

Quant au contrat des blocs en pierre pour le pavage des rues autour du marché Bonsecours, on ne peut que critiquer son illegalité, ce contrat n'ayant pas encore été exécuté.

Le comité des chemins, même si le contrat du marché Bonsecours avait été honnêtement exécuté, a fait perdre une somme considérable à la ville en donnant le contrat l'an dernier, comme le prouvent les prix soumissionnés cette année, comparés a ceux accordés en novembre 1886 au contracteur.

PIERRE ET POSE

	Prix du contrat 1886.	Prix de M. Lawrence en 1887.	Prix soumissionnés en 1887.
Chaine, droite la verge.....	$0.84	$0.70	T. Bastien.....$0.70
Chaine, courbe la verge.....	0.99	0.70½	T. Bastien..... 0.83
Dalles de trottoir, pierre bleu du Canada 6 x 3, la verge carrée.....	3.44	3.33 et 3.35	Shirley Brennan...3.99

D'après les documents que je viens de produire, et des faits que j'ai avancés, j'accuse le comité des chemins.

1o D'avoir donné illégalement des contrats, sachant que ces contrats étaient illégaux.

2o D'avoir laissé exécuter ces contrats malgré la protestation envoyée au Conseil par un grand nombre d'electeurs.

3o D'avoir donné un de ces contrats à M. R. McKeown, en alléguant que ce contracteur avait bien et fidelement servi la cité, spécialement en posant le trottoir du côté Sud de la rue Notre-Dame, alors que ce travail avait été executé d'une maniere défectueuse et frauduleuse.

Enfin l'action du comité des chemins a entrainé pour la ville, sur deux contrats s'élevant ensemble à $16,000 environ, une perte que l'on peut élever à $4,000, tant pour la mauvaise qualité des matériaux fournis, que pour les sommes payees pour le travail et les materiaux qui n'ont pas été fournis.

Le maire—M. Helbronner, veuillez laisser vos documents au comité, nous les étudierons et nous verrons si vos accusations tombent sous les pouvoirs du comité.

M. Helbronner—Mes documents ne sont que des références et de simples notes, je les arrangerai et les ferai publier dans LA PRESSE, demain.

Le maire—Tres bien, mais vous n'avez porté aucune charge directe contre un échevin.

M. Helbronner—Je suis prêt à nommer les membres du comite des chemins, sans la moindre hesitation, mais Votre Honneur comprendra, apres mes explications, la difficulté de ma position. Si je nomme les membres du comité des chemins, je serai force de nommer MM. McShane et Gray, qui ne sont plus échevins, et dans ce cas, suivant une décision prise par le comité, vous rejeterez mes accusations. D'autre part, faisant ma preuve par documents, je me verrai force de nommer l'ex-échevin Gray qui figure au procès-verbal comme ayant voté pour le contrat dénoncé, alors que je sais personnellement que l'ex-échevin Gray n'était pas présent quand le contrat a été donné. Enfin, les résolutions du comité sont collectives et je ne puis en justice porter des accusations individuelles qui ne seraient pas justifiées par les documents produits.

Si le comité d'enquête reçoit mes accusations, je suis prêt à en faire une autre de même nature, concernant un contrat dans lequel la ville a perdu $4,000 environ.

Le Maire—Nous prendrons vos accusations en considération.

M. C. J. Doherty, C. R., représentant, avec M. E. Barnard, C. R., M. Helbronner, s'adresse alors au comite.

J'ai compris que le comité avait soulevé la question, de savoir si oui ou non il pouvait recevoir les plaintes présentées par M. Helbronner, vu qu'aucun nom n'avait été mentionné. J'espère que le comité voudra bien m'entendre, avant de rejeter ces plaintes, pour cette raison.

On trouve dans la resolution du Conseil, constituant le comité, que le comité a le droit de s'enquérir des actes illégaux commis par les échevins et conséquemment des actes illégaux commis par un comité composé d'échevins. Si mon client met devant le comité la preuve qu'un acte illegal a été commis, le comité devra en faire rapport au Conseil, qui décidera alors quels procédés devront être pris.

Le Maire—Il me semble que même si on démontre que le contrat est illegal, cela ne constituera pas une accusation à moins qu'on accuse les échevins de quelques actes de corruption. Faites-vous une accusation de corruption ?

M. Doherty—Notre prétention est que notre accusation d'illégalité est suffisante et qu'elle tombe sous le pouvoir du comité d'enquête.

Le Maire—Si ces Messieurs ont signé un contrat illégal, ignorant qu'ils faisaient mal, ou sans motif de corruption, c'est simplement une erreur, et on peut difficilement considérer cet acte comme étant entaché de corruption.

M. Doherty—Mais l'accusation va plus loin.

Le Maire—C'est justement ce que je vous demande.

M. Doherty—A l'époque où le comité des chemins a donne ce contrat il avait devant lui deux opinions legales, montrant que le comité n'avait pas le droit de donner ce contrat sans la sanction du Conseil. Le comité a justifié son action en référant à la maniere dont le contrat de la rue Notre-Dame avait été exécuté. Avec ces opinions devant lui, le comité a fait ce qu'il savait être parfaitement illégal de faire.

Le maire—Pretendez-vous dire que le comité a agi par corruption ?

M. Doherty—Si je mets devant ce comité la preuve qu'un acte illegal a eu pour conséquence de causer une perte à la ville, il est du devoir du comité d'examiner la preuve et de faire rapport au conseil que quelqu'un est à blâmer.

Nous ne croyons pas que nous avons à nous constituer comme des avocats de la poursuite. Nous ne voulons pas aller plus loin que demander au comité de faire rapport au conseil que la cité a perdu de l'argent, et de laisser le conseil prendre une decision. En demandant cela, les citoyens de Montréal ne demandent certainement rien d'extraordinaire. Nous avons mis devant le comité des preuves concluantes à l'appui de notre accusation, que maintenant on nous donne une enquête.

Le Maire dit que le comité prendra la chose en considération.

M. Helbronner demande ensuite qu'il lui soit permis de consulter les livres des assesseurs, pour établir sa seconde accusation concernant l'imposition arbitraire et illégale de la taxe de l'eau.

Le Maire accorde cette permission, et la séance est ajournée à mardi le 15 octobre à 2.30 hrs. p. m.

$30,000 DE MARCHANDISES D'AUTOMNE

VENDUES A PRIX REDUITS

SPECIALITE

Etoffes a Manteaux dans les plus riches tissus et dans les plus nouveaux dessins.

Tweeds Français, Anglais et Canadien, Draps et Tricots pour habillements et Pardessus dans les plus beaux finis et dans les patrons les plus fashionables.

La plus belle variété de Modes Françaises, Anglaises et Américaines.

300 Pièces d'Etoffes à Robes dans les plus nouvelles nuances. Aussi, un assortiment complet de Tapis de toutes sortes, dans les plus riches patrons. Prélarts anglais et américains, Nets à Rideaux, Reps, Damas, Rouleaux pour Rideaux, etc., etc.

Tailleurs et Modistes de première classe.

UN SEUL PRIX EST DEMANDE A LA NOUVELLE MAISON

DUPUIS & LABELLE

— COIN DES RUES —

SAINTE-CATHERINE ET JACQUES-CARTIER

299-3 En face de la Banque d'Epargne.

COMMERCE D'AUTOMNE

C. FILIATRAULT et A. LESAGE

MM. FILIATRAULT & LESAGE invitent les amis et le public à venir leur faire une visite pour leurs achats d'automne. L'assortiment est maintenant au complet, très varié et des mieux choisis.

Ces marchandises ont été achetées au comptant et importées des plus grandes manufactures Anglaises, Américaines et Canadiennes. De plus, ayant l'avantage de ne pas avoir de loyer à payer, ils sont en position de pouvoir vendre à meilleur marché qu'ailleurs. Tapis et prélaris, une spécialité.

Un tailleur et des modistes de première classe sont attachés à ce grand etablissement.

FILIATRAULT & LESAGE

285 RUE ST. LAURENT, (A l'enseigne de la boule bien et des gros ciseaux.)
3 sept—m j s—jno

AU BON MARCHE !

—MAISON—
Alphonse Valiquette.

1869, RUE NOTRE-DAME, 1871

GRANDE VENTE SPECIALE DE MARCHANDISES IMPORTEES

Le tout à être sacrifié sans égard au coutant.

SEALETTE, SEALETTE,

Cinq Caisses d'Etoffes à Robes unies et de fantaisie, 2 Caisses de Pluche en soie, dans toutes les nuances. 4 Caisses de Manteaux, Dolmans et Paletots. 2 Caisses de Manteaux d'Enfants. 3 caisses d'étoffes à manteaux de fantaisie, 1 caisse de garniture en plume et pelleterie de couleur, 5 caisses de sousvêtements écossais très fin, 2 caisses de bas Cachemire, belle valeur, 4 caisses de cachemires français, toutes couleurs. Ainsi qu'une quantité d'autres marchandises.

Le tout à être clairé sans réserve et au-dessous du prix du gros.

Tout notre grand assortiment de flanelles, bas châles, gants, chemises, cols, collets et poignets, à être vendus au même taux.

Couvertes, confortables et couvrepieds à être clairé au prix coutant.

Grande vente de Tapis, Prélarts, Rideaux, Poles, Rugs, Matte, Mattings, Broches, etc., à grande réduction.

1869, Rue Notre-Dame, 1871

ALPHONSE VALIQUETTE.
Proprietaire
299—3

CHAUFFEZ VOTRE MAISON A L'EAU CHAUDE

—AVEC LE—

CALORIFERE "MANNY."

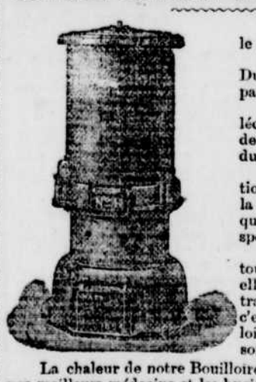

Cet appareil est le plus élégant, le plus commode, le plus durable et le plus économique.

La Bouilloire est faite d'ACIER LAMINÉ ; Ductile, Malléable, Elastique, et ne se brise jamais par contraction ou expansion.

L'acier, en vertu de l'intime cohésion de ses molécules, est non seulement le plus dur et le plus fort des métaux, mais il est aussi un des meilleurs conducteurs de la chaleur.

Nous lui donnons la préférence dans la construction de nos Bouilloires, parcequ'il transmet à l'eau de la manière la plus efficace toute la chaleur du foyer, et que ses qualités flexibles, sont à l'épreuve de ruptures spontanées ou d'explosion.

Les surfaces chauffantes de notre Bouilloire, étant toutes synoptiquement opposées aux rayons du foyer, elles s'emparent promptement du calorique, pour le transmettre presque en totalité à l'eau de l'intérieur ; c'est en raison de cet arrangement que notre Bouilloire chauffe extrêmement vite, et si fort que les personnes les plus compétentes en sont toutes étonnées.

La chaleur de notre Bouilloire est tout à fait salubre ; elle est recommandée par nos meilleurs médecins et les hygiénistes les plus distingués.

Demandez notre catalogue illustré, ainsi que notre liste de certificats et références.

L'ASSOCIATION HYDRO-CALORIQUE.

No. 1608 RUE NOTRE-DAME, Montréal
16 aout—jno

AMOUR ET CRIME!

Actuellement en vente dans tous les dépôts de journaux et chez tous les libraires de la Province, le premier volume du magnifique roman

AMOUR ET CRIME

MAINTENANT

EN COURS DE PUBLICATION

Déjà plusieurs milliers de volumes ont été vendus et notre stock s'épuisent rapidement. Envoyez vos commandes au plus vite.

POIRIER, BESSETTE & CIE
1540
RUE NOTRE-DAME

N. B.—Prix du volume : 15 cts. franco

PREPAREZ-VOUS POUR L'AUTOMNE

Vos gilets, pardessus, robes de couleurs legères, costumes, etc., ont besoin d'être teints : envoyez une carte postale à un de nos bureaux, et nous irons les chercher et les rapporter, nous garantissons en faire le meilleur ouvrage.

Teinturiers ayant obtenu la médaille d'or.

BRITISH AMERICAN DYEING CO,

Bureaux—2435 rue Notre-Dame, 221 rue McGill 1595 rue Ste Catherine, coin de la rue Saint Christophe. 17 mai—jno

VETEMENTS ELEGANTS

L'on trouve chez le soussigné une belle variété d'étoffes et tweeds dans les derniers goûts.

Vêtements faits sur commande, coupe élégante et fini insurpassable. Spécialité de coupe, ajustage et confection de

MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, ROBES, Etc.

REMI MAILLET

Marchand-Tailleur

1412 Rue Ste. Catherine
(2ème porte de la rue Visitation.)
21 avril 1 an

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le cinquième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 19 Oct. 1887

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR des LOTS

$60,000.

PREMIERE SERIE

NOMENCLATURE DES PRIX

1	Immeuble.....de	$5.000	$5.000
1	Immeuble.....de	2.000	2.000
10	Terrains à Montréal...de	300	3.000
15	Ameublements.....de	200	3.000
20	Ameublements.....de	100	2.000
100	Montres d'or.....de	50	5.000
1000	Montres d'argent.....de	20	20.000
1000	Montres d'argent.....de	10	10.000
2,147	Lots valant - - -		$50,000

$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble.....de	$1.000	$1.000
2	Immeubles.....de	500	1.000
4	Voitures.....de	250	1.000
50	Chaines d'or.....de	40	2.000
1000	Services de toilette...de	5	5.000
1,057	Lots valant - -		$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRETAIRE,

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux : No. 19 Rue Saint-Jacques

MONTREAL, CANADA

Billets à vendre au bureau de LA PRESSE.

POUR RECEVOIR

FRANCO DE PORT

A 19cts LE FRANC

Tous ouvrages en Librairie Française, il suffit d'adresser le montant en un mandat postal à

SYLVA CLAPIN

23. RUE D'ODESSA, 23

PARIS, (FRANCE.)

1 sep-jno

MIRACLE ! MIRACLE !

N'est-ce pas en effet le plus grand de tous les miracles que de voir les morts revenir à la vie, les malades à la santé et les faibles devenir forts en usant les remèdes sauvages de M. J. E. P. Racicot, autrefois de Québec, qui est maintenant au No 1434 rue Notre-Dame, à l'enseigne du sauvage. Une attention spéciale est prêtée aux maladies secrètes, au mal de matrice (dérangement) et toutes les maladies dont est frappé l'humanité souffrante. Qu'on se le dise les uns aux autres que M. Racicot a un spécifique pour le vers solitaire, qui chasse ce monstre à moins de 3 heures. Faites tous l'expérience de ces remèdes et tous vous en serez satisfaits N'oubliez pas l'adresse :

J. E. P. RACICOT, 1434 rue N.-Dame, Montréal
A l'Enseigne du Sauvage
Vous trouverez les mêmes remèdes au No 25 rue St. Joseph, St Roch, Québec. 30 juin—jno

JOHN H. R. MOLSON & FRERES

Distillateurs de BIERE et PORTER

286—Rue Ste. Marie—286

MONTREAL

On constamment en mains les différentes espèces de

BIERE et PORTER

EN FUTES et en BOUTEILLES.

Les familles reçoivent régulièrement leurs commandes.

Ordres reçus par Telephone.

Mr. WATSON, 70 Ruelle Fortification embouteille notre biere et notre porter et est autorisé à se servir de nos étiquettes. 15—1a

FLEURS A VENDRE

M. W. B. DAVIDSON & FILS ouvriront

Mardi, le 24 courant,

leur nouveau magnifique magasin, ainsi que la serre adjoint, au No 86 Carre Victoria, Succursale No 1736 rue Notre-Dame.

Nous avons le stock le meilleur et le plus considerable de plantes de serre et d'ornements qui ait jamais été offert au public à des prix convenables, bancs rustiques et suspensions (une spécialité), ordres reçus pour bancs rustiques, suspensions et plantations de jardins.

Nous recevons aussi tous les jours de nos grandes serres de la côte St. Paul, des fleurs fraichement coupées, en grande variété, 20 pour cent au-dessous des prix des fleurs importées.

Choix magnifique de fleurs pour noces, dîners, plantes de table, (une spécialité), bouquets, croix et dessins en tous genres aux plus bas prix. Commandes executées promptement.

Les personnes désirant visiter nos grandes serres, peuvent le faire facilement en prenant le train de Lachine qui arrête à la Côte St. Paul, à cinq minutes de marche de nos serres.

21 mai 1 an

EDITION DE TROIS HEURES.

Immigrants du Labrador

Deux familles, Russell et Rumbolt, immigrées du Labrador, à bord de la goelette "Sainte Anne" sont arrivées hier, au bureau provincial d'immigration de cette ville. M. Marquette a déjà placé une des familles à Lachute.

Robert Rumbolt a une femme et cinq enfants. Thomas Russell a une femme et huit enfants.

Ils font un triste récit des misères que subit la population du Labrador, et rapportent que les conditions d'existence y sont intolerables.

Une belle fête

Les nombreux amis de M. et de Mme Giroux se réunissaient, dimanche soir, à leur demeure, rue Montcalm, pour y fêter le quinzième anniversaire de leur mariage. Peindre le succès de cette soirée semble être inutile, car il suffit de connaître les heros de cette fête pour juger quel en fut le début. La gaieté canadienne a également su, par son concours, rehausser l'eclat de cette soirée ; en un mot, rien n'a été épargné pour la rendre des plus agréable.

Nos félicitations à l'heureux couple et nous sommes heureux de lui souhaiter de longues années de bonheur et de prospérité.

UN AMI.

Un succès

Le Cercle Franco-Canadien vient de remporter un véritable succès dans la représentation du magnifique drame : "Les Carriers de Paris."

Cette pièce était jouée par le cercle sous la direction de M. le professeur E. M. Temple.

Disons de suite que la soirée a été un véritable succès financier. Toutes les places étaient bien remplies et la deuxième galerie, qu'on appelle "poulailler" à Paris et "pit" aux Etats-Unis, a vu rarement ses banquettes aussi bien remplies.

Les membres du cercle qui avaient entrepris l'interprétation de "Leonard" se sont en général assez bien acquittés de leur rôle.

C'est M. Templé qui jouait le rôle de Leonard, l'ame de la pièce. Ceux qui ont remporté la palme sont sans contredits M. Marcus dans le rôle de Saint-Phar et M. Brodeur dans le rôle de Benoit, le type du gamin de Paris. M. Tremblay dans le rôle de Marcel a remporté un succès dans sa partie du jardinier. M. Fournier a rempli le rôle ingrat de Larigole avec assez de tact.

Quant à M. LeBel, sa chanson des Egoutiers a été bissée à chaque couplet.

Mlle Antonine s'est attiré les applaudissements de l'auditoire dans sa chanson "La Cigale" et on lui a présenté deux magnifiques bouquets.

Madame Careau s'est parfaitement bien acquitte de son rôle la "Mere Morel" la portiere modele.

Durant les entr'actes, Mlle Eugénie Tessier, notre cantatrice canadienne, a chanté les plus jolies chansons de son repertoire. Elle était accompagnee au piano par M. Clark.

On nous assure que M. Templé va préparer le magnifique drame intitulé "Les deux orphelines" qui sera joué au commencement de décembre.

Notre-Dame de Lourdes de Rigaud

L'élégante chapelle élevée à Notre-Dame de Lourdes sur le rocher béni où depuis quelques années elle repand ses faveurs, a été ouverte au culte public dimanche dernier, le 16, en la fête de la Pureté de la Tres Sainte-Vierge. Douze à treize cents personnes avaient voulu être les heureux témoins de cette religieuse démonstration. La messe a été celebrée par Messire J. O. Rémillard, curé de Rigaud. Rien ne saurait rendre le tressaillement de chacun lorsque, dans le prosternement de la prière, cette foule tomba à genoux pour adorer la Victime Sainte qui, à la vue de tous, s'offrait par les mains du prêtre placé sur le sommet du rocher, a 150 pieds au-dessus de la multitude. Le sermon de circonstance fut donné par un des R.R. P.P. du Collége Bourget.

La chapelle, de forme octogonale, s'élance à 40 pieds au-dessus de ses bases formées formées par le rocher même où est vénérée la statue de Notre-Dame. Dans si loin qu'on apperçoit la montagne de Rigaud, sa coupole argenté frappe les regards. Une large terrasse fermee par une élégante balustrade ehtoure l'édifice sacré et permet au pieux pelerin d'admirer un des plus savissants panorama qui se puisse voir : l'Ottawa avec sa riche vallée et ses nombreux villages, les Deux-Montagnes au Nord-Est ; la bas, dans le lointain les Laurentides, et tous pres, Rigaud, au pied même du rocher le champ du dernier repos, béni le même jour par le R. P. Directeur du collége ; autor de la chapelle le silence et la solitude des grands bois ; les pins gigantesques qui couronnent la montagne, tandis qu'au bas les grands erables forment une vaste clairière et se tiennent la comme pour aider le recueillement et la piate des fideles.

Rien ne saurait surpasser la beauté de ces lieux que la vénération toujours croissante des fideles envers Marie : vénération d'ailleurs alimentée par de nombreuses et exceptionnelles faveurs accordées par la Vierge-Immaculée.

TELEGRAPHIE GENERALE

Cour Criminelle de Québec

QUEBEC, 17—Le grand jury a trouvé un "true bill" aujourd'hui contre les MM. Demers, propriétaires du *Canadien Evénement*, accusés de libelle.

On se rappelle que ces journaux avaient eproduit un article du *Boston Herald* accusant M. John O'Farrell, avocat, bien onnu de Québec, d'être le meurtrier de T'Arcy McGee. La preuve faite par M. O'Farrell laisse sa réputation sans tache et est conséquemment extrêmement forte contre les accusés.

—Le proces de la femme Lagacé accusée d'avoir empoisonné son mari a été commencé et excite beaucoup d'attention. La cour a été bondée de monde pendant toute la journée. Une sensation a été causee par une réponse de M. le curé Bureau, un témoin dans la cause. M. Lemieux, avocat de la défense, lui ayant demandé s'il était à sa connaissance que le défunt avait possédé un bateau à vapeur et l'avait brûlé pour obtenir l'assurance, le Révd. Monsieur a répondu que c'était là un secret de confessiou qu'il ne pouvait dévoiler. M. Lemieux ayant insisté, le cour a donné raison au Révd. M. Bureau.

Benjamin Trudel, accusé de parjure, a plaidé non coupable et son proces a été fixé à jeudi.

Dans la cause de H. J. W. Carbray accusé de corruption électorale, le jury a rapporté pour la seconde fois un bill d'"*Ignoramus*, les principaux témoins dans la cause, MM, Nolan et Hanlon, etant à Chicago.

Les Chevaliers du Travail

CHICAGO, 17—La conduite de l'assemblée générale des Chevaliers du Travail, en appuyant M. Powderley, qui a déclaré terminée la grève des enclos à bestiaux, en cette ville, et a ordonné aux grévistes de retourner à leur travail, a déterminé l'assemblée e district No 57, qui comprend tous les mployes des enclos à bestiaux, à se retirer de l'Ordre des Chevaliers du Travail et à organiser une Union centrale des organisations du travail. L'un des principaux membres des fabricants de barils, appartenant à l'assemblee K, exprime l'opinion que les fabricants de barils sont sur le point de sortir de l'ordre.

Un jugement de M. Ferry

NEW-YORK, 17—Il paraît que le général Boulanger était surveillé de près à Clermont Ferrand tant on le considérait comme un élément dangereux pour la situation politique. C'est sous le coup de ce sentiment que M. Ferry a prononcé les paroles suivantes à Saint-Dié, ces jours derniers : "Si la stabilité du gouvernement parlementaire était détruite comme elle est menacée de l'être par ces changements ministériels qui tiennent de la folie, ce ne serait ni Victor ni Philippe qui en tireraient partie, mais bien ce mauvais génie de la race française toujours à l'affût d'un malheur public pour se saisir du pouvoir. Ces engouments soudains, ce besoin de se créer une idole, de se donner un maître, qu'est-ce autre chose qu'un retour à cette maladie nationale qui, deux fois depuis le commencement du siecle, a livré le pays à un dictateur."

Un voyage de M. Crispi

BERLIN, 17—On parle encore beaucoup du récent voyage de M. Crispi à Friedrichsruhe. D'après un racontar le premier ministre italien aurait écrit sur l'album du prince de Bismarck : "Je salue dans le prince de Bismarck l'apôtre de la paix." La princesse de Bismarck a traité M. Crispi avec la plus grande amabilite. Lorsqu'il sortait la princesse l'obligeait à s'envelopper dans le manteau militaire que le chancelier portait pendant la guerre franco-allemande. Le chancelier a remercie M. Crispi de ce qu'il avait écrit dans son album et il lui a déclaré que le maintien de la paix était son principal devoir.

Comment on empêche un duel

PARIS, 17—Deux Américains bien connus, M. Delany, de la Virginie, et M. Burbank, du Kentucky, se sont querelles hier soir à l'hôtel Chatham. Au cour de l'altercation, dont la vivacite n'avait rien de parlementaire, M. Burbank a frappe M. Delany au visage. L'offensé a provoque en duel M. Burbank et ce matin, adversaires et temoins se sont rendus au Bois de Boulogne. Il avait été convenu que quatre balles seraient échangées à vingt-cinq pas. Pendant les preparatifs du duel, l'un des temoins M. William Nair, de Saint-Louis, a déchargé tranquillement les pistolets et a jete au loin les munitions. Puis les seconds ont saute soudain dans l'une des deux voitures et sont partis à toute vitesse laissant les adversaires en presence. Ceux-ci ayant alors découvert que les pistolets étaient dechargé ont décidé de rentrer à Paris pour se procurer d'autres balles et de la poudre. Mais, comme il ne restait qu'une seule voiture, ils ont été obliges de revenir ensemble. Pendant le long trajet du retour, et la fraicheur de la matinee aidant, les deux Américains se sont réconciliés et l'affaire a été reglee à l'amiable. A la sortie de l'eglise americaine de l'avenue de l'Alma les gens ne parlaient que de cette drôle d'aventure. Presque tout le monde louait le savoir faire et le bon tour des temoins.

La ligue nationale

DUBLIN, 17—L'assemblée de Woodword, qui avait été proclamée par le gouvernement, a eu lieu samedi soir, sous la direction de MM. O'Brien, Gill et autres. Les fils telegraphiques avaient été coupés vers minuit, de sorte que les communications se sont trouvées interrompues avec Dublin.

M. O'Brien fut reçu, à Woodword, par une grande foule, qui le salua par des acclamations enthousiastes, pendant que des centaines de torches s'agitaient dans l'air. Pendant qu'il parlait à la foule, M. O'Brien brûla une copie de la proclamation prohibant la tenue de l'assemblée. Cet acte souleva l'enthousiasme le plus délirant. Cinq autres membres du parlement firent des discours.

L'assemblée se dispersa avec ordre. Il était alors trois heures du matin. A cette heure la police, qui n'avait eu aucune connaissance de l'assemblée, fit son apparition, mais seulement pour constater que l'assemblée était finie. Les hommes de police furent accueillis par les éclats de la foule.

LONDRES, 17—Le *Standard* pense que les autorités sont quelque peu blâmables pour l'absence de la police de l'assemblée de Woodword.

Il espère que M. Balfour prendra des mesures immédiates au sujet de ce qu'il appelle les traitreuses représentations de M. O'Brien.

Incendie désastreux et pertes de vies

NEW-YORK, 17 — L'édifice de South street, occupé par S G Alport, épicier en gros et fournisseur de navires, ainsi que l'édifice voisin dans Broad street, occupé par William M. Wickes, comme entrepôt de sirops, ont été endommagés par le feu, aujourd'hui, jusqu'à concurrence de $100,000.

JAMESTOWN, N. Y., 17—L'hôtel Kent, le plus bel hôtel des bords du lac Chautauqua, a été entierement détruit par le feu de bonne heure ce matin.

Le feu a été mis par une servante qui renversa une lampe dans la buanderie.

Il n'y avait que peu de pensionnaires à l'hôtel et tous se sont sauvés. Plusieurs cottages du voisinage ont été endommagés. Les pertes totales sont de $180,000. Assurance sur l'hôtel, $36,000 ; sur les cottages, $2,000 chacun.

PAISLEY, Ont., 17—Vers trois heures et demie, ce matin, on découvrit que le feu était pris dans la residence de Mme S. R. Ritchie. Cette derniere, accompagnée de son plus jeune fils, était allée en promenade à Toronto, et l'aîné, âgé de 25 ans, était resté seul à la maison. Lorsqu'on le découvrit, le feu était dans la cuisine qui tient à la chambre à coucher du jeune homme.

On enfonça en toute hâte la fenêtre de la chambre, mais il était trop tard, car le jeune Ritchie était déjà asphyxié. On ignore l'origine de l'incendie. Les deux dames Bowers et Brown, qui ont essayé de sauver la victime, se sont gravement brûlees.

SAN FRANCISCO, Cal., 17—De nouveaux détails sur l'incendie désastreux de Hankow, Chine, reçus aujourd'hui par le vapeur "Rio Janeiro," porte le nombre des personnes qui ont peri dans les flammes à mille, et la valeur de la propriété detruite à deux millions de taels.

PITTSBOURG, 17 — Un grand incendie a éclaté à trois heures cette après-midi dans la verrerie Adams & Cie., Carson street. Les flammes se propagèrent rapidement à toutes les parties de cette grande usine, et avant que les pompiers ne fussent arrivés tout était en flammes.

Le feu s'attaqua ensuite à une rangée de résidence sur le côté opposé de la rue et puis aux autres maisons des deux côtés, de sorte que tout le bloc borné par les rues Carson, Washington, Huitieme et Neuvième se trouva en flammes. Les pertes sont immenses.

MANTEAUX EN SEAL

Nous avons le plus bel assortiment de manteaux en seal aux prix les plus modiques, depuis $125, jusqu'à $175. Tous ces manteaux sont garantis être de bonne qualité et durables. Venez voir.

CHS. DESJARDINS ET CIE.,
1337 rue Ste Catherine,
Aux trois Chevreuils,
Montréal.

MUSIQUE A 10c

Gaitano mazurka, Ketterer, berceuse Schullhoff. Brises flottantes, Kinkel. Chants des croats, Melodie en F, Romance en F, valse par Rubenstein. Chant du berger, Caprice Hongroise, Ketterer, marche Bonaparte, polka Vaillance, Archer le nocturne Levbach. Tout à la joie, polka, Véritable amour, Resch. Rellers Tarantelle, Gondolied oesten, Honey fungman. Dernière valse de Weber, La sympathie, Stephanie Gavotte, Handels Gavotte, Valse du Danube bleu, Jeune berger, Pure comme la neige, Herrlied par Tange. Aussi assortiment de valses Débutante, la grande valse Alma. 20c chacune.

W. STREET, 29 Rue Bleury
10 mai—1a

TUYAUX D'EGOUTS
—DE—
4 A 24 POUCES
Ciment de Portland, Ciment Romain et du Canada, Briques à feu, Tuiles en terre réfractaires, Dessus de Cheminées, Brouettes et Gratteurs pour Chemins de fer, Brouettes de Jardin Eviers Emaillés, etc.,
—CHEZ—
W. McNALLY & CO
50—RUE McGILL—50
Coin de la Rue Wellington. Montréal.
6 mai TELEPHONE No 922. 6 m

30,000
PIECES DE TAPISSERIE
SERONT VENDUES
A GRAND SACRIFICE
Aussi un assortiment complet de
Peintures,
Quincaillerie,
Ferronneries,
Poêles, &c.
—CHEZ—
L. N. DENIS
No 299½ Rue Saint-Laurent
28 sept—jno

COLONNE CARSLEY.

Mardi, le 18 Octobre 1887

Les dames devraient examiner les vitrines de S. Carsley et voir l'assortiment de manteaux et costumes faits avec garnitures élegantes à des prix qui conviennent à tout le monde.

L'étalage de paillassons chez S. Carsley est quelque chose de merveilleux. Il y en a de toutes qualités et toujours à des prix tres bas.

La plus grande variété d'étoffes à manteaux et à ulsters se trouve chez S. Carsley. La meilleure valeur pour argent comptant.

Grand assortiment de tapis en Bruxelles patentés chez S. Carsley, prix tres bas, variant de 40c à 58c.

Les cachemires français sont toujours les plus élegants et les meilleurs pour les costumes de dames. S. Carsley en expose un grand choix dans toutes les qualites.

S. Carsley est déterminé à faire le commerce de peluche à cette saison. Il vient d'acheter des manufactures un assortiment tres considerable de ces articles.

Peluches et velours
Peluches et velours
Peluches et velours

Nouvelles peluches pour ouvrage de fantaisie, grandeur extra, prix tres bas.
Nouvelle peluche noire pour manteaux
Nouvelle peluche brune pour manteaux
Nouvelle peluche barrée pour manteaux
Nouveaux velours barrés de fantaisie pour manteaux
Nouveaux velours carreautés de fantaisie pour manteaux
Nouvelles peluches barrées de fantaisie
Nouvelles peluches carreautees de fantaisie.
Velveteens noirs et de couleurs.

S. CARSLEY.

Nouvelle soie pour robes
Nouvelle soie pour robes
Nouvelle soie pour robes

Soie noire demi gros grain.
Soie gros grain.
Nouveau satin noir de Lyons.
Nouveau satin noir merveilleux.
Nouveau gros gros grain de couleur.
Faille française de couleur.
Nouvelle soie Surah de couleur.
Aussi, nouvelles couleurs en satin de toutes largeurs et de tous les prix.

S. CARSLEY.

Nouvelles étoffes à robes de couleur
Nouvelles étoffes à robes de couleur
Nouvelles étoffes a robes de couleur

Melton de couleur, double pli.
Nouvelles couleurs en cachemire français.
Nouveau tricot français.
Nouvelles couleurs en merinos français.
Nouveaux costumes Lansdowne.
Nouveaux barrés de couleur.
Nouveaux carreautés de couleur.

S. CARSLEY.

Tapis union et tout laine
Tapis union et tout laine
Tapis union et tout laine

Grand assortiment de ces tapis et prix toujours les plus bas chez

S. CARSLEY

Véritables tapis français moquette, $1.38
Véritables tapis français moquette, $1.38
Véritables tapis français moquette, $1.38

Pour écouler la balance de cet assortiment de tapis, ils ont été réduits au prix extraordinairement bas de $1.38 la verge, chez

S. CARSLEY

Tapis Royal Wilton et Axminster
Tapis Royal Wilton et Axminster
Tapis Royal Wilton et Axminster

Grand assortiment et meilleure qualité, nouvelles couleurs avec bords, prix très bas.

S. CARSLEY

Imperméables Imperméables
Imperméables Imperméables
Imperméables Imperméables

Ligne spéciale d'imperméables anglais réversibles de toutes grandeurs. Prix $5.00, prix regulier $7.00 et $8.00.

S. CARSLEY.

Tapis tapestry
Tapis tapestry
Tapis tapestry

Grand assortiment de tapis tapestry avec bords de cinq huitièmes ; prix tres bas, chez

S. CARSLEY

S. CARSLEY.

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

HABILLEMENTS D'AUTOMNE !

IMPORTATION DIRECTE

Toutes nos Nouvelles Etoffes d'Automne sont maintenant arrivées, elles consistent en TWEEDS ANGLAIS ET ECOSSAIS, SERGES ET TRICOTS FRANÇAIS, DRAPS A PARDESSUS DE TOUTES SORTES, MELTONS, SERGES, DRAPS VENITIENS, ETC. Nous avons le plus riche assortiment de la ville.

Toutes ces Etoffes sont importées directement et détaillées strictement au prix du gros.

NOTRE TAILLEUR.——M. A. BRODEUR, notre tailleur de renom, s'est assuré le personnel nécessaire pour remplir sous le plus bref délai, toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier.

DUPUIS FRERES

18,21 COIN DES RUES SAINTE-CATHERINE ET SAINT-ANDRE, MONTREAL.

Bureau des Commissaires d'Ecoles Catholiques de la Cité de Montréal

La réouverture des classes de l'ACADEMIE COMMERCIALE du PLATEAU et celle de toutes les autres ecoles sous le contrôle de ce Bureau se fera le

Lundi, 29 Aout.

La CLASSE DU SOIR à l'Académie Commerciale du Plateau s'ouvrira le

Lundi, 3 Octobre.

Pour plus amples informations, voir le Principal ou le Directeur de chaque école.

16 aout jno

CLASSE DU SOIR AU
The Montreal Business College
Coin de la Rue Notre-Dame et de la Place d'Armes

COMMENCANT LUNDI 3 OCTOBRE

Le cours comprend la tenue des livres dans toutes ses formes, arithmetique commerciale et mentale, écriture et correspondance d'affaires, loi de commerce et formules d'affaires, anglais, (comprenant la grammaire pratique, l'épellation et la composition), français, sténographie, l'usage de la machine à écrire. Les étudiants peuvent s'inscrire pour le cours complet ou pour une seule matiere. Classes du jour comme à l'ordinaire. Pour conditions, etc., s'adresser au collège ou à

27 Sept-1m DAVIS & BUIE.

—LES—
BONS LIVRES
A la portee de tout le monde
CINQ CENTINS LE VOLUME
Moralite Irreprochable - - Litterature choisie

On nous reproche souvent de ne pas lire assez. Ce n'est pas le gout de la lecture qui manque, mais c'est la cherté des livres qui souvent empêche de se les procurer.

C'est afin de faire disparaître cet inconvénient que nous offrons au public une magnifique collection d'œuvres irreprochables au point de vue moral et dues aux meilleurs écrivains des deux mondes.

Le prix de chaque volume est de CINQ CENTINS.

Consultez la liste des œuvres que nous avons en mains, et faites votre choix. Cela ne coute que CINQ CENTINS le volume.

Donnez-nous le titre du volume que vous aurez choisi, et envoyez-nous cinq centins. Vous recevrez ce volume par retour du courrier.

Ce bon marche étonnant va créer une véritable revolution dans le public, revolution paisible pacifique dont tout le monde profitera.

Lisez la liste suivante et faites votre choix.

Un volume pour Cinq Centins,
Une œuvre littéraire pour Cinq Centins
Un roman moral pour Cinq Centins
Une lecture agréable pour Cinq Centins

Liste des magnifiques romans à CINQ CENTINS:

1 La Goëlette Mystérieuse
2 Un Revenant
3 La Jeune Sibérienne
4 La femme au doigt coupé
5 Les Trois Chercheurs de pistes
6 La Perle Noire
7 Tolla
8 L'Abime
9 Le Banquier des Pirates, 1er vol.
10 L'Archipel en feu, 2ème vol.
11 Tancrède de Rohan
12 Nora
13 Le Petit Vieux des Batignoles
14 Une Passion Indienne
15 L'Epave du Cynthia, 1er vol.
16 Le Secret de Patrice O'Donoghan, 2ème vol
17 L'Héroïme du Désert
18 La Rose Blanche, 1er vol.
19 Le dernier des Enfants d'Edouard, 2ème vol.
20 L'Incendiaire
21 Un Duel au Désert
22 Le Pêcheur de Perles, 1er vol,
23 Les Freres de la Côte, 2ème vol.
24 Les Voleurs de Chevaux, 1er vol.
25 La Chasse aux Brigands, 2ème vol.
26 Le Peau Rouge, 3ème vol.
27 Dragonne et Mignonne, 1er vol.
28 Le Chevalier de Lancy, 2ème vol.
29 Le Crime de Pierrefitte, 1er vol.
30 La Révelation, 2ème vol.
31 Colomba, 1er vol.
32 La Vengeance Corse, 2ème vol.
33 Le Fou Yégof, 1er vol.
34 L'Invasion, 2ème vol.
35 Le combat de Falkenstein, 3ème vol.
36 Un enlevement sous la Régence
37 Les Chevaliers de l'As de Pique, 1er vol.
38 La fille de Margarel, 2ème vol.
39 L'Heritage Fatal, 1er vol.
40 Le Jettatore, 2ème vol.
41 Le Diamant Caché, 1er vol.
42 Camille, 2ème vol.
43 Le Testament du Commandeur, 3ème vol.
44 Une Famille Corse
45 La mort de Pierre Duvernay, 1er vol.
46 La Folle, 2ème vol.
47 Le Sacrifice de Germaine, 3ème vol.
48 La Vengeance, 4ème vol.
49 La Justice de Dieu, 5ème vol.
50 L'Honnête Criminel
51 Le Bureau de Poste de St-Martin-les Monts 1er vol.
52 Bon sang ne peut mentir, 2ème vol.
53 Valérie, 3ème vol.
54 Une Evasion à la Guyane, 1er vol.
55 Les Millions du Nabab, 2ème vol.
56 L'Arme Revélatrice, 3ème vol.
57 Le Comte d'Oligny, 4ème vol.
58 Le Parricide, 5ème vol.
59 Vingt ans à La Bastille
60 Neilda
61 Ginevra

Toute cette liste est à la disposition du public et nous pouvons dès maintenant entrer en relation avec les libraires, marchands de journaux et propriétaires de dépôts, auxquels nous ferons une remise liberale.

Afin d'éviter les retards et l'encombrement des expéditions, on est prie de nous envoyer les commandes le plus tôt possible.

POIRIER, BESSETTE & CIE
Editeurs-Propriétaires,
Boîte B, P. 138 Montréal.

Meubles en général a vendre à la semaine chez Foucher, Fils & Cie, 1798 Ste Catherine.

AMELIORATIONS
RESTAURANT ST. LAURENT
37 & 39 RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

Cet établissement dont le soussigné, autrefois du coin des rues McGill et Notre-Dame vient de prendre la direction, a subi des améliorations importantes.

Les vins, liqueurs, cigares, etc., sont de premiers choix et le service considerablement amélioré. Salle de Billard et de Pool.

P. LEFEBVRE
18 juil—1a GERANT.

TOUX, RHUMES, BRONCHITES, ASTHMES, OPPRESSIONS
Guéris infailliblement par l'usage de
L'ELIXIR PULMONAIRE BALSANIQUE
DU Dr. PICAULT
PICAULT & CONTANT
SEULS PROPRIETAIRES
1475—RUE NOTRE-DAME—1475
22 Sept MONTREAL jno

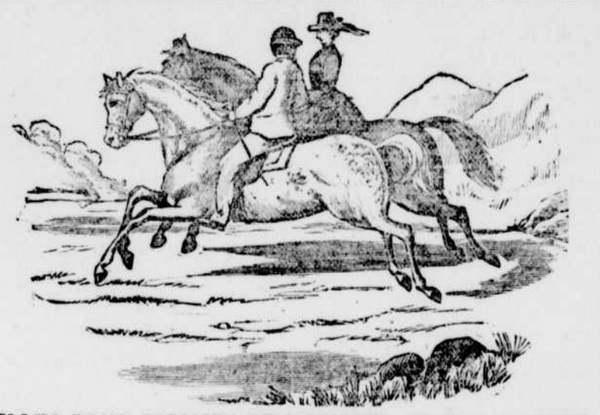

SELLES POUR FEMMES ET HOMMES, BRIDES, FOUETS, EPERONS, &C.

Je vient de recevoir d'Angleterre un splendide assortiment des articles ci-dessus et malgré l'augmentation dans le tarif, je vendrai une bonne selle pour femme avec bride, etc., pour $25.00, et une selle et bride complètes pour hommes $10.00. Venez voir mon assortiment de selles et harnais de toute description avant d'acheter ailleurs.

J. W. ROBERTS
336, RUE ST JACQUES, 336
17 sept—jno

CHAUFFEURS A EAU CHAUDE

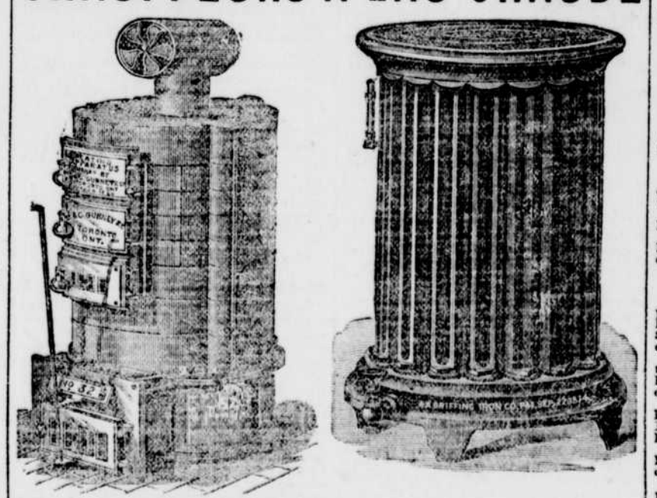

Fournaises à air chaud, poeles, cheminées de cuisine, RADIATEURS BUNDY, appareils à vapeur, grilles, matériaux pour plombiers, manteau de cheminée, balances, etc.

EN GROS CHEZ
E. & C. GURNEY & CIE
385 & 387 RUE ST. PAUL
MONTREAL. 272-30

PEINTURES —DE TOUTES SORTES— Huiles, Vernis, Terebentines, Verres a Vitres
GLACES DE MIROIRS,
PINCEAUX, MASTIC, ETOUPE, COALTAR, VERT A JALOUSIES, BLANCHISSOIR A PLAFONDS DE PREMIERE QUALITE
TEINTURES DE TOUTES SORTES, MEDECINES PATENTEES, ETC.
J. T. LETOURNEUX, 269 RUE ST. PAUL, MONTREAL
29 mai-194 1 mai' 88 c

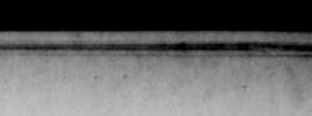

CHEMIN DE FER MONTREAL & SOREL

Le train pour Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères, Contrecœur, Saint Roch et SOREL quitte la gare Bonaventure comme suit: 5.20 p.m. Express, (tous les jours, dimanches exceptés.)

Le train arrive à Montréal, 8.50 a.m.

Pour tous renseignements, s'adresser au No 17 Cote de la Place d'Armes, Montreal.

Billets vendus à la gare Bonaventure et à l'hôtel Balmoral.

R. C. Wurtele, Agent G.P. & F. E. Berryman Surintendant.
15 sept-1 an

Chemin de Fer de l'Assomption

EXCURSIONS A L'ASSOMPTION
LES DIMANCHES
Durant la saison d'été.

Le train de l'Assomption rencontrera à Epiphanie le train du chemin de fer du Pacifique partant de Montréal a 8 heures du matin.

Les passagers se rendent a l'Assomption avant 10 heures.

Départ de l'Assomption, pour retourner, à 2.25 p.m. rencontrant à l'Epiphanie le train se rendant à Montréal à 10 heures du soir.

Cet arrangement donne aux excursionnistes toute une journee au beau village de l'Assomption, ou il y a de

Bons Hotels, de l'Ombre, de l'Eau, Chaloupes, Pêche, etc., pour l'Amusement des visiteurs.

Prix du passage aller et retour—C.P.R. 75c.—C. de l'A. 25cts.

A. C. WURTELE, Surintendant.
au—jno

FRANCE! CANADA!

LIGNE BOSSIERE

Sous contrat avec le Gouvernement de la Puissance, faisant le service entre le

HAVRE et MONTREAL
TOUS LES VINGT JOURS

Le vapeur COMTE d'EU partira de Montréal pour le Havre le 20 octobre environ.

Le vapeur IBERIA partira du Havre pour Halifax le 1er novembre.

Le PANAMA partira du Havre pour Halifax le 20 Novembre.

CONNAISSEMENTS DIRECTS

donnés en France pour toutes les villes du Canada, et à Montréal pour les principales villes de France et d'Europe.

Pour les prix du fret et du passage, s'adresser a BOSSIERE, FRERES & Cie, Havre. et No 209 rue des Commissaires. Montréal
11 mai—1 a

La Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

1887—Arrangements d'Automne—1887

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit, commençant Lundi, 2 mai :

Le steamer *QUEBEC*, capt. Robt Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le steamer *MONTREAL*, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 6 heures p. m. de Montréal.

Québec et le Saguenay.

Le vapeur *UNION* laisse Québec deux fois par semaine, les mardis et vendredis, à 7.30 heures a. m., pour Chicoutimi, arrêtant à Baie Saint-Paul, Eboulement Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadousac et Baie des Ha Ha.

Le steamer *BOHEMIAN*, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis à midi, à l'ouverture du canal.

Le steamer *TROIS-RIVIERES*, capt. Napoleon Colette, partira pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis, à 1.30 p. m., commençant le 3 mai.

Le steamer *CHAMBLY*, capt. Jean Chapdelaine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredi, a 1 h p. m., commençant le 3 mai

Le steamer *TERREBONNE*, capt. Latorce, partira tous les tours, (dimanche excepté), à 2.30 h. p. m.), pour Verchères, arrêtant à Boucherville, Varennes et Bout de l'Ile, et pour Contrecœur les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis et Lachenaie le jeudi et vendredi.

Traverse de Laprairie

Le vapeur *LAPRAIRIE*, capt. Bourasse, partira aux heures suivantes autant que possible du 3 oct. jusqu'à la cloture de la navigation.

Heures du départ du 3 au 31 octobre, les dimanches et fêtes exceptés :

De Montréal—7.30 a.m. 11.00 a.m. 4.00 p.m.
De Laprairie—6.30 a.m. 9.00 12.30 p.m.

Du 31 Octobre jusqu'à la cloture de la Navigation, les dimanches et fêtes exceptés :

DE MONTREAL	DE LAPRAIRIE
8.00 a.m. 3.00 p.m.	7.00 a.m. 10.00 a.m.

Traverse de Longueuil

Commençant lundi la 10 Oct., le "Longueil" fera son premier voyage de Longueuil, les lundis, mercredis et jeudis, à 6 a.m., les mardis, vendredis et samedis à 5 a.m.

JOURS DE SEMAINE ET FETES

De Longueuil à Hochelaga à 5.00 a.m., 6.00, 7.00, 7.40, 8.20, 9.00, 9.40, 10.20 11.00, 11.40, a.m. 12.20 p.m.,

De Longueuil 1.00 p.m, 1.40, 2.20, 3.00, 3.40, 4.20, 5.00, 5.40 6.25, 7.00,

De Hochelaga, 5.20 a.m., 6.20, 7.20, 8.00, 8.40, 9.20, 10.00, 10.40, 11.20, 12.10, p. m., 12.40.

De Hochelaga, 1.20 p.m., 2.00, 2.40, 3.20, 4.00, 4.40, 5.20, 6.00, 6.45, 7.30,

Service entre Longueuil et Laprairie
VOYAGES DU DIMANCHE

De Longueuil à 8.00 a.m. 12.30 p.m., 1.45, 2.00, 4.15, 5.30,

De Montréal, quai du *Laprairie* à 8.40 a.m. 1.00 p.m., 2.23, 3.35, 4.50, 6.05,

De Hochelaga, 9.05 a.m., 1.30 p.m., 2.45, 6.00, 5.15, 6.30,

Bureau des billets où l'on peut retenir des cabines : chez James Dunn, No. 13814 rue St-Jacques, en face du St Lawrence Hall ; John McConniff, hôtel Windsor ; A. B. Chaffee, jr., 202, 20 rue St-Jacques ; Hr St. Dizier, Balmoral Hotel, Robt. McEwen, bassin du Canal, et au bureau de la compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier

ALEX. MILLOY, Sur. du trafic. J. B. LABELLE, Gérant

Bureau principal, 223 rue St-Paul, Montréal, 6 octobre 1887.

EXTRA

AMUSEMENTS.

THEATRE ROYAL—Lost in London. — Voir l'annonce.

Nouveau Feuilleton

Hier, nous avons commencé la publication d'un nouveau roman écrit par un des meilleurs dramaturges du siècle,

LA FEMME QUI TUE

Ce roman est plein de situations palpitantes et d'intrigues terribles, à côté des plus belles figures où se peignent les plus nobles sentiments qui peuvent agiter le cœur.

Les différentes péripéties de ces intrigues d'amour font de

LA FEMME QUI TUE

un des drames les plus mouvementés qu'on puisse lire. Ce roman a atteint l'art d'émouvoir et de plaire à l'esprit autant qu'au cœur.

Il durera à peu près sept semaines.

ENQUETE MUNICIPALE.

Présent : Son Honneur le maire, les échevins Dupuis, Hamelin, Boisseau et Morris.

Le greffier appelle les témoins Alfred Roy, L. A. Drapeau, qui sont présents.

M. Pagnuelo procède à l'interrogatoire de M. Drapeau.

M. Drapeau dit qu'il est propriétaire à Montréal, qu'il y demeurait en 1883 ; il a suivi les débats du gaz avec intérêt, y étant intéressé ; il se rappelle que deux compagnies demandaient un contrat. La Citizen Co. offrait le gaz à 31 le 1,000 pieds et l'ancienne compagnie à $1.50

Il n'aurait pas voulu laisser implanter une autre compagnie à Montréal, et il ne se rappellepas avoir exprimé l'opinion que si la Citizen n'a pas obtenu le contrat, c'est parce qu'on a influencé les échevins.

L'échevin Jeannotte lui a déclaré que l'échevin Rainville lui avait offert 100 parts pour influencer son vote. Il n'est pas à sa connaissance qu'on ait offert des parts à des échevins. Il n'a pas servi d'intermédiaire à de telles transactions.

Il a vu deux coupons de 100 parts offerts à des échevins par M. J. L. Forget a $150 avec option d'accepter ou de refuser à trois mois. C'était un *bought and sold note*. C'était un peu avant que la corporation eut donné le contrat à la vieille compagnie, en 1883.

La formule des certificats était comme suit :

We have bought for your acc. 100 shares of gaz by $150.

Avec option d'accepter ou de refuser à 3 mois.

Il a vu ces certificats entre les mains des échevins Jeannotte et Roy. M. Roy ne s'est pas gêné de montrer ces certificats. Il a rencontré l'ex-échevin Roy qui lui a dit qu'il avait acheté du gaz, le témoin ne se rappelle pas si M. Roy lui a parlé de risques à courir, il croit que M. Roy lui a parlé de marge. M. Roy a déclaré avoir fait un bénéfice de 5, 6 ou 800 piastres. Il a aussi payé une commission il n'a pas parlé d'intérêt.

M. Roy lui a dit que plusieurs échevins en avaient acheté de la même manière ; il a parlé des échevins Rainville, Robert, Beausoleil ; le témoin ne se rappelle pas s'il a nommé l'échevin Préfontaine; M. Roy a dit que presque tous les échevins avaient des parts de la même manière, mais il n'a pas dit qui les avaient données. Le témoin a consulté M. Geoffrion, pour savoir si on pouvait le forcer à venir M. Geoffrion lui a dit que non.

Le maire demande à M. Pagnuelo s'il entend procéder contre les cinq personnes nommées, attendu que trois témoins ont déjà été entendus dans cette accusation.

L'échevin Rainville dit que l'accusation devrait prendre son courage à deux mains et faire des accusations directes. M. Rainville dit qu'il ne demande qu'une chose c'est qu'on nomme quelqu'un.

M. Pagnuelo dit qu'ils ne sont pas des avocats de la couronne, qui procèdent après une enquête préliminaire, que l'on fait en ce moment l'enquête préliminaire.

Le maire dit que l'accusation devrait nommer les échevins coupables, mais il permet l'interrogatoire de l'ex-échevin Roy. M. Roy explique pourquoi il n'est pas venu hier.

Il était échevin en 1883, il a voté pour les amendements, mais il a finalement voté pour les contrats. M. Roy a acheté du gaz avant le contrat, il a spéculé depuis 1873, et il s'est renseigné sur la question du gaz, et il a vu que le gaz était une bonne affaire et il en a acheté. Il a envoyé acheter du gaz, il ne s'en est jamais caché. Il a conseillé à l'ex-échevin Robert d'acheter du gaz, après avoir consulté les échevins.

Il a acheté 100 parts, il a clos 6 mois après et a payé les intérêts. Il n'y avait pas de clause d'option sur le certificat. Il a pu dire qu'on lui a offert ces 100 parts sur la rue, mais c'était en riant et il n'était pas alors sous serment. Il a dit cela à plusieurs de ses amis et les a engagés d'acheter du gaz, parcequ'il savait que la vieille compagnie aurait du gaz. Il a voté contre la Citizen, surtout parceque son quartier était négligé par la Citizen.

Il ne connait pas M. Forget, il n'a pas fait d'affaires avec M. Forget avant cette affaire. C'est M. Robert qui lui a donné ce certificat, il l'a montré à M. le Dr Fafard et à M. Arthur David, avocat. M. Roy n'a pas dit à ces messieurs qu'on lui avait offert ces actions sur la rue, il a pu dire qu'il n'avait pas mis de marge, il ne se rappelle pas combien il a payé, il croit avoir payé 172, et avoir vendu 192.

Il a fait environ $800 de profits. Il n'a acheté qu'une fois chez M. Forget, il achète souvent sans marge. Il ne sait pas si d'autres échevins avaient des parts du stock. Du moment qu'il a constaté que le règlement du gaz passerait, il a vu que c'était une bonne affaire et il a acheté du stock. Il n'a jamais eu de conversation avec personne de cette spéculation. Il n'a jamais eu de conversation avec les officiers de la compagnie du gaz. C'est le témoin même qui a cherché si les échevins en faveur de la compagnie étaient en majorité.

Sessions spéciales

Présidence de Son Honneur le juge Dugas.

Edward Doony, accusé de vol d'une vache appartenant à son père.

Il est reconnu coupable et condamné à douze mois de prison.

Nap. Gagnon et Aug. Charrest, subissent leur proces sous accusation de vol avec effraction.

M. A. Chaussé, boucher, dit que pendant la nuit du 30 septembre au 1er octobre dernier, la porte de son étal a été défoncée et différents articles évalues à $25 ont été volés. Plus tard, j'ai revu en cour de police une partie des objets volés et je les ai reconnus comme m'appartenant. J'ai revu aussi au marché Saint Jacques un jambon qui m'avait appartenu et que des individus offraient en vente, d'après ce qu'on m'a dit. Un des prisonniers m'a dit qu'il l'avait trouvé.

M. Théodore Giroux, clerc du marché Saint Jacques, dit que le 1er octobre vers dix heures du soir, deux individus qui sont les prisonniers, vinrent au boisson au marché, et essayèrent de vendre un jambon. Je leur parlais et Charest me dit qu'un employé de l'abattoir lui avait donné ce jambon, ensuite il me dit qu'il l'avait trouvé. Je fis venir deux gardiens de la paix qui arrêtèrent les deux prisonniers. Gagnon a donné d'abord un faux nom.

Les gardiens de la paix Morel et Lessard confirment ces dépositions.

Les prisonniers sont trouvés coupables. Sentence [illegible]

LA SAINT-LUC

La messe à Longueuil—La procession

Les eleves de l'Ecole de Medecine et de Chirurgie de Montreal, ont celebré aujourd'hui avec eclat, la Saint-Luc, fête patronale de l'Ecole Victoria.

A huit heures, ce matin, près de trois cents eleves de l'Ecole se réunirent au Jardin Viger et partirent en procession pour Longueuil. Le drapeau des étudiants, tricolore, et surmonte d'un crâne et de deux femurs en croix, flottaient au premier rang. Sur tout le parcours, des groupes joyeux, chapeaux en l'air, applaudissaient au passage des élèves.

A Longueuil, plusieurs résidences avaient été décorées pour la circonstance et la superbe église de cette paroisse avait revêtu sa parure la plus solennelle pour cette cérémonie.

M. l'abbé Ducharme, vicaire, célébra la messe, assisté de MM. les abbés Marien et Gauthier, comme diacre et sous-diacre. Un grand nombre de prêtres étaient au chœur.

Dans la nef aux sièges d'honneur, on voyaient MM. les docteurs D'Orsonnens, président de l'Ecole, Coderre, doyen, Hingston, Durocher, Desjardins, Mignault, Merrill, Beaudry, Baril, Asselin, Demers, Roy, Dumas, l'Esperance, Rodier, Chartrand, Rolland, etc., etc.

MM. les docteurs Pratt, Girouard et McNiss, médecins de Longueuil assistaient à la messe. On remarquait aussi plus de cinquante medecins étrangers, amis de l'Ecole Victoria ; les enfants des Ecoles des Freres, les eleves des Sœurs et un grand nombre de paroissiens.

La messe du second ton, fut rendue par les eleves de l'Ecole, sous la direction de M. Paul Emile Prevost, étudiant, et M. J. Jolivert, maitre de chapelle de Longueuil.

L'orgue était tenu tour-à-tour par M. Edouard Pilon, étudiant, et Ls Larivée, organiste de Longueuil. Il y avait orchestre complet.

MM. Birtz, Tancrède Trudel, J. A. N. Beaudry, Maillet, Mainville avaient prêté leur concours au chœur des élèves.

La quête au profit de l'église fut faite par M. et Mme Dr Chartrand et M. et Mme Dr Rolland.

Après la messe, M. le curé Tassé invita les professeurs de l'ecole et les officiers des élèves à son presbytere.

La procession se forma de nouveau et revint par le bateau de 11.30 hrs a.m.

ASSEMBLEE DU BARREAU.

Propositions importantes — Augmentation des émoluments des juges

Aujourd'hui à deux heures de l'après-midi a eu lieu au Palais de Justice une assemblee générale du Barreau, sous la présidence de M. Rouer Roy, bâtonnier.

Un grand nombre d'avocats y assistaient.

Les propositions suivantes ont été faites : Propose par MM. Kerr, Laflamme, Robertson, Pagnuelo, Hall, Belque, Geoffrion, T. C. de Lorimier,

Que le Barreau de Montréal croit devoir appeler l'attention du gouvernement sur l'etat déplorable de l'administration de la justice dans le district de Montreal, que le nombre des causes en souffrance à la cour de circuit est considérable et augmente tous les jours et qu'il faudrait deux juges pour disposer des nombreuses affaires portées devant cette cour ; qu'à la cour supérieure la remise des causes fixées pour un certain jour est immense pour les parties intéressées et qu'il est evident qu'un seul juge ne peut tenir efficacement la cour d'enquête et audition ; que la nomination de deux juges additionnels résidant à Montreal, est devenue necessaire absolument et que le bill adopté à cette fin à la dernière session du parlement local devrait être mis à execution.

Que dans l'opinion du Barreau la multitude des affaires judiciaires dans le district de Montreal et le nombre de juges exigent beaucoup d'ordre et de discipline dans l'organisation des différentes cours et dans la distribution de l'ouvrage, de maniere à ce que chaque juge fasse autant que possible sa part de travail.

Que l'habitude des juges de prendre les causes en delibere pour un temps indéfini est devenu un abus sérieux et que la loi devrait être amendée de maniere à les obliger apres l'audition a ajourner à un certain jour pour rendre jugement avec pouvoir de prolonger dans certains cas l'ajournement.

Que pour aider le gouvernement à faire un choix judicieux des juges, il serait desirable que ce choix fut fait parmi un certain nombre d'avocats designes par leurs confreres suivant un mode adopté par le barreau.

Que les inconvenients dont le barreau et le public se plaignent, dépendant en grande partie des défectuosites de notre Code de Procédure, les membres de cette section du barreau approuvent l'idée de nommer une commission pour refondre ce Code, mais ils croient devoir exprimer l'opinion que cette commission ne devrait pas être composé de plus de cinq membres.

Que le salaire des juges devrait être élevé surtout dans les villes, afin qu'ils ne se croient pas obligés d'accepter des charges qui les empêchent de donner tout leur temps à l'exercice de leurs devoirs judiciaires.

Que copie de ces résolutions soit envoyée à l'honorable ministre de la justice pour le Dominion et à l'honorable procureur général de la province de Quebec.

Que dans l'opinion des membres de cette section du barreau, les juges de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel devraient s'abstenir d'accepter des charges qui les empêchent de donner tout leur temps à l'accomplissement de leurs devoirs judiciaires,

Sur proposition de l'honorable M. Laflamme et de M. Kerr, ces propositions seront discutées samedi prochain, à dix heures du matin.

Gardes du Palais

Il y a eu, hier soir, une jolie séance d'escrime par les gardes du palais.

Plusieurs citoyens distingués s'y étaient rendus, ainsi qu'un grand nombre de dames. La salle était decorée et illuminée avec goût. Il y eut assaut d'armes, parade, marche, exercices au sabre, à la baionnette, etc., etc. Les combats simulés ont vivement intéressé les assistants, car la victoire était chaudement disputée.

Deux certificats d'examen préliminaire ont été décernés à MM. Charles Daudelin et Adelard Chartrand.

Le titre de prévost a été conféré à M. Louis Joseph Chartrand ; une riche rapière lui fut présentée à cette occasion, et puis M. Chartrand prononça le serment d'usage.

Pendant la soirée, M. Legault rappela en quelques mots l'origine de cette société militaire afin de propager l'art des armes, ainsi que la formation de la garde d'honneur. Il a été chaleureusement applaudi.

Quartier Hochelaga

La salle municipale du quartier d'Hochelaga était bondée de monde hier soir. M. Antoine Rousseau, ayant convoqué l'assemblée, exposa sa conduite au conseil municipal, dans un discours fort intéressant. M. Gauthier, son adversaire, répondit d'une façon assez anodine. Il fut suivi de M. Tétu, du *Monde* qui fit ressortir le zele et l'activité de l'ex-échevin Rousseau, la somme considérable de travail qu'il a faite en six mois et les services qu'il a su rendre, en si peu de temps, au quartier d'Hochelaga et à la ville de Montreal : son attitude et ses votes dans la question des abattoirs, celle de la taxe directe, l'homologation de la charte du quartier d'Hochelaga, le raccordement des tuyaux de l'aqueduc, les bouilloires et les pompes de l'aqueduc, la répartition des taxes, etc. M. Lemieux, de la *Patrie*, répondit en faveur de M. Gauthier.

M. Smith, de la maison Bennett et Cie, ayant obtenu le contrat pour certains ouvrages en fer de la jetee temporaire, fit faire dernièrement quelques travaux dans l'usine Rousseau et Mather.

M. Gauthier prit occasion de cela pour accuser M. Rousseau d'avoir participé dans un contrat civique et fait servir son mandat à ses affaires personnelles.

" Je vous porte le défi suivant " dit alors M. Rousseau : " Faites faire une enquête sur ma conduite, par un comité quelconque ; je vous promets de ne jamais vous poursuivre pour libelle ou diffamation, en dommages ou autrement Faites la même promesse en ma faveur et je vais porter moi-même des accusations contre vous. Consentez-vous ?"

M. Gauthier ne consentit point et se débattit contre ce défi en cherchant des excuses pour ne pas l'accepter.

" Le défi est ouvert et je vous attends, aujourd'hui, demain et toujours " prononça M. Rousseau en congédiant l'assemblée.

Le Chasseur Canadien

Lundi prochain, il y aura grand bal à l'hôtel Richelieu, donné par la fanfare du club de raquette " Le Chasseur Canadien.

En liberté

M. F. X. Carbonneau, de Saint-Jean, arrêté il y a huit jours en vertu d'un bref de capias, a été remis en liberte après avoir régie avec ses creanciers.

Grande assemblée au Richelieu

Ce soir, mardi 18 courant, à 7½ hrs., tous les proprietaires de Montréal sont invités à se rencontrer à l'hôtel Richelieu.

De graves resolutions y seront adoptées.

Condoléances

Le conseil municipal du village de l'Assomption, a une reunion spéciale, a passé des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de l'honorable L. A. Senecal.

Faillite

M. Thos. Joseph Rouleau, marchand de chaussures, de Saint-Henri, a fait cession de ses biens, sur la demande de M. Alexis Gregoire.

Passif environ $400.

Messe de requiem

Les employés du vapeur *Montréal* feront chanter jeudi matin, à 7.30 heures, à l'eglise de Notre-Dame de Bonsecours, une messe de requiem pour le repos de l'âme de feu l'honorable L. A. Senécal.

Accident fatal

Un nommé Benjamin Beaufoy, employé à l'Hopital General depuis six mois environ, nettoyait hier les vitres au troisième étage de cette institution, quand il tomba et se tua sur le coup.

Une enquête a été tenue ce matin. Verdict suivant les faits.

La commission d'hygiène

On remet à neuf les bureaux du secrétaire de l'agriculture à l'hôtel du gouvernement, pour la commission provinciale d'hygiene.

Les changements sont faits d'après les instructions du Dr Lachapelle, president de la commission.

Compagnie du Richelieu

M. Alexandre Murray, vice-président de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, a été élu président de cette compagnie, en remplacement de feu M. Senécal. M. Alphonse Desjardins a été nommé vice-président. Le bureau de direction part ce soir pour Sorel, en tournee d'inspection.

Banquet projeté

Sur demande d'un certain nombre de citoyens, le maire a convoqué une assemblee publique qui aura lieu au Mechanic's Hall, le 20 courant, à quatre heures de l'après-midi.

Le but de cette assemblée est d'organiser un banquet en l'honneur des ministres qui vont assister à la conventien interprovinciale.

La poursuite fait défaut

Dans la cause de M. Chs. Champagne contre MM. Villeneuve, Cusson et Corbeil pour conspiration, l'enquête devait s'instruire ce matin devant le magistrat de police.

M. François Corbeil s'est présenté seul devant le tribunal ; le plaignant Champagne et son avocat brillaient par leur absence.

Le charbon

Le prix du charbon a été élevé de vingt-cinq cents par tonne. Le stove se vend actuellement à $6.50 la tonne. On donne pour raison de cette hausse, la rareté des chars et la greve des mineurs de la vallée de Lehigh. Les chemins de fer américains ont positivement refusé d'envoyer d'autres chars à charbon au Canada et le Grand-Trone n'en fournit pas aux marchands.

On observe qu'on a retiré des houilleres, cette année, 2,000,000 de tonnes de charbon de plus que l'an dernier. En certains quartiers on predit une famine sur le marché au charbon.

Fen le docteur Dufort

Vers midi, les restes mortels de M. le Dr Dufort ont été transportés de sa résidence, sur la rue Saint Denis, au vapeur *Chambly*, en route pour Saint-Marc où auront lieu les funérailles demain matin.

Les porteurs étaient les docteurs Filiatrault, Valois, Beaudry et Archambault.

Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. le docteur Dufort, de Saint-Ours.

Plusieurs citoyens marquants de cette ville faisaient partie du cortege funèbre.

Le defunt était âgé de 42 ans. Il laisse une femme et cinq enfants.

Classes de dessin

A une assemblée du Conseil des Arts et Manufactures, il a été décidé d'ouvrir les cours le 2 novembre prochain.

Voici le programme des cours du soir :

Lundi—Dessin à main levee (commençant) ; lithographie ; construction de bâtisse et d'escalier ; décoration de peinture ; stuc.

Mardi—Dessin à main levée (avancé) ; mécanique ; modelage ; architecture.

Mercredi — Construction de bâtisse et d'escalier.

Jeudi—Mécanique ; architecture ; stuc ; décoration de peinture.

Vendredi—Dessin à main levée (commençant) ; dessin à main levée (commençant) ; modelage ; lithographie ; construction de batisse et d'escalier.

TELEGRAPHIE GENERALE.

CATASTROPHE A NEW-YORK.

Cinq hommes tués et plusieurs blessés

NEW-YORK, 18—Les murs de l'école paroissiale italienne en voie de construction sur la 11ie rue Est se sont ecroulés hier après-midi et cinq personnes ont été tuées et plusieurs autres blessés. Cette bâtisse devait servir d'école pour les paroissiens de l'église de Notre-Dame du Mont Carmel. Toute la façade s'est écroulee vers 4 heures p.m. et vingt hommes ont été ensevelis sous les ruines.

On a immédiatement commencé à faire des recherches pour les cadavres et à 6 heures on en avait retiré cinq. Quatre autres ont été gravement blessés parmi lesquels se trouve le Revd. Pere Kirno, curé de la paroisse de Notre-Dame du Mont Carmel. Trois des hommes employés à la construction de cette bâtisse n'ont pas encore été trouvés.

Accident de chasse — Un jeune homme tué

SAINT-HYACINTHE, 18—Léon Plamondon, âgé de 15 ans, s'est tué accidentellement hier d'un coup de fusil en faisant la chasse aux oiseaux dans les rapides.

Le Congo

BRUXELLES, 18—Au cas où les arrangements actuels pour le maintien de la paix à Stanley Falls ne réussiraient pas, l'Etat libre du Congo occupera de nouveau le district avec des troupes.

L'affaire Caffarel

PARIS, 18—Le général Boulanger a reçu des milliers de lettres de sympathie de toutes les parties de la France. Une démonstration a été faite à Nimes à l'occasion de l'ouverture du collège en cet endroit par M. Spuller, ministre de l'instruction publique. La foule a crié " Vive Boulanger ! " et les corps de musique ont joué la marche Boulanger.

Le *Matin* dit que le président Grévy refuse de signer l'ordre expulsant le général Caffarel de l'armee pour conduite déshonorante.

Le *Gaulois* dit : L'enquête judiciaire a démontre que le général Caffarel n'était pas coupable d'avoir fait le trafic de décorations.

Le *Petit Journal* demande au président Grévy d'intervenir immédiatement dans l'affaire Wilson. C'est indigne, dit ce journal, qu'on permette à cet homme de profiter de sa position privilégiée de gendre du président pour défier la loi et de transformer l'Elysée en une agence douteuse.

L'Allemagne et la Russie

NEW-YORK, 18—Une dépêche de Berlin au *Herald* dit que la semaine prochaine les relations de la Russie et de l'Allemagne seront plus étendues qu'elles l'ont été depuis le commencement de l'année. On dit que la presse semi-officielle d'Allemagne fera une autre serie d'attaques contre les sécurités russes, plus virulentes et peut être plus effectives que les croisades précédentes.

PENSION

Les personnes désirant une pension de première classe pour la saison d'hiver pourront s'adresser à l'hôtel Richelieu, entre dix heures du matin et cinq heures du soir.

Cent chambres, c'est-à-dire le quart de la maison, ont été réservées à cet effet.

—15, 18, 20 oct.

—Un nommé Zotique Boucher est tombé à fond de cale, au quai Allan, vendredi, et fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où l'on constata qu'il avait une jambe fracturée et une affreuse blessure au crâne. En dépit des soins les plus empressés le malheureux est mort hier après-midi vers une heure.

DOLMANS EN SEAL

Venez voir le plus beau choix de dolmans en seal que l'on puisse voir, à des prix variant depuis $150 à $200. Premiere qualité, bien faits, bien finis en un mot garantis sous tous rapports.

CHS. DESJARDINS et CIE.,
1537 rue Sainte-Catherine.
Aux Trois Chevreuils,
Montréal.

Décès

PAGE—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 18 ans, 3 mois et 20 jours, Mathilda Page, épouse de Fred Hartley.

Les funerailles auront lieu feudi, le 20, à 6 heures et demie a m.

Le convoi funebre partira de la demeure de son pere, No 295 rue St. Christophe, pour se rendre à l'église St. Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

Service anniversaire

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu F. X. Barrette, époux de Kimina Lauzon, sera chanté a l'église de Terrebonne à 8 heures et demie a.m., le 19 Oct.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

Situations vacantes

ON A BESOIN de filles pour écottonner le tabac chez S. Davis & Fils, rue Coté. 299-18

ON DEMANDE deux garçons de cuisine, au No 1899 rue Ste. Catherine. 301—2

ON DEMANDE des agents pour la vente des Vins Ste Catherine, le Beurre et autres produits Canadiens. S'adresser par lettre au No 56 St Chs. Barromee. 18 oct—jno

ON DEMANDE un forgeron-ferreur, No 34 rue Iberville. 301—3

ON DEMANDE des garçons pour porter les paquets, et des garçons messager (cash boys), pour la grande vente de Banqueroute. S'adresser chez Gagnon & Shipton, No 1973 Rue Notre-Dame. 301—2

ON DEMANDE une servante générale qui comprend parfaitement l'anglais. S'adresser au No 531 rue St Laurent. 300—2

ON DEMANDE immédiatement un menuisier charpentier. Bons gages. S'adresser 197 Fortification ou 330 Laval. 300—2

ON DEMANDE une servante au No 112 rue Wolfe. 300—3

ON DEMANDE un jeune homme capable de ferrer les chevaux, S'adresser à Eug. Hebert, au No 1293 rue St Laurent. 300—2

ON DEMANDE des filles qui savent parfaitement travailler dans la reliure avec pratique, gagneraient $4.00 ou $5.00 par semaine, et des garçons comme apprentis. S'adresser 71 rue St Chs. Borromee. 300—3

ON A BESOIN d'un homme sobre, parlant l'anglais et le français, connaissant les chevaux, pour acheter des quarts vides. S'adresser avec références a L. E. Morin, Jr & Cie, 14 rue Ste. Therese. 300—3

ON DEMANDE des journaliers pour égouts. S'adresser au No 6 rue St. Charles Borromée. 300—3

ON DEMANDE une servante générale au No 353 rue Dorchester. Inutile de se présenter sans bonnes références. 300—3

ON DEMANDE de suite 6 bons peintres au No 1631 rue Notre-Dame. 300—3

ON DEMANDE une jeune fille d'a peu près quinze ans, pour aider au ménage, famille privee, bons gages. S'adresser au No 214, rue St Denis. 299—4

ON A BESOIN d'une fille sachant l'Anglais le français et pouvant toucher le piano et se rendre généralement au magasin, on a aussi besoin d'un homme de cour avec sa femme pas plus qu'un enfant, loyer et chauffage gratis, d'un machiniste et d'une servante pour la maison avec bons salaires chez Thos. Foisy marchand de pianos et machines a coudre, 429, 431, 433, rue St Laurent. 14 Oct.—jno

ON DEMANDE une bonne cuisiniere au No 66 rue St Denis. Bons gages. 297—

ON DEMANDE QUATRE commis d'expérience dans le détail de marchandises seches, et pariant les deux langues. Bonnes références. S'adresser à J. M. Boudreau, No 2990 Notre-Dame Ouest. 13 oct—jno

ON A BESOIN d'apprenties modistes au No 1339 rue Mignonne.

ON DEMANDE immédiatement une servante générale pour une petite famille. Pas de lavage. S'adresser avec des recommandations au No 169 rue St. Hubert. 5 oct—jno

ON DEMANDE une cuisinière au No 642 rue St. Denis. Avantage particulier. 1 Oct-jno

ON DEMANDE une servante au No 281 rue Dorchester. 285—jno

ON DEMANDE une cuisinière pour la campagne, près de la ville. S'adresser à LA PRESSE, dans l'avant-midi. jno

ON DEMANDE un regleur. S'adresser à M. Adolphe Lebeau, No 31 rue Coté. 10 at-jno

A Vendre ou à Louer

A LOUER—Une magnifique chambre meublee, famille privée ; pas d'enfants. S'adresser au No 171 rue St. Christophe.

A VENDRE A BON MARCHE—Une magnifique CHALOUPE en cedre. S'adresser a A. P. Pigeon, bureau de LA PRESSE, ou, par lettre boite 224 bureau de Poste, St. Jean, P. Q.

A VENDRE A GRAND MARCHE—Un moulin a cuire le cuir, ayant besoin de beaucoup de réparation. S'adresser au No 87 rue Sanguinet.

A VENDRE—Une gharette pour promenade. S'adresser au bureau de LA PRESSE. 21 juin—jno

BONNES CHAMBRES ET PENSION au No 81 rue des Allemands. jno

CHAMBRE A LOUER au No 233 rue Wolfe, près de la rue Ste. Catherine, avec ou sans pension. 300—3

LOGEMENTS A LOUER—Magnifiques logements de 7 et 8 appartements sur le meme plancher, situés sur la rue Berri, entre les rues Sherbrooke et Cherrier. S'adresser au No 218 rue Berri. 300—6

Divers

NE VOUS INQUIETEZ PAS SI VOUS êtes sans emploi. Ecrivez à Mr. Kowdy, 4 Wellington Street East, Toronto. Ajoutez un timbre pour une reponse. 15 mai—6m Q H

ON DEMANDE a acheter une bonne maison avec 8 a 20 acres de terre, à peu de distance de la ville. S'adresser par lettre avec tous les détails a "RESIDENCE," bureau de LA PRESSE. 300—2

PERDU—Dimanche soir, un anneau de mariage en or, uni et pesant. Récompense libérale a la personne qui le rapportera à l'Hotel Balmoral. 300—6

PERDU—Un chien blanc "Pointer", avec taches brunes, répondant au nom de Spot, entre la Pointe Claire et Montréal. Récompense à la personne qui le trouvera. Toute personne trouvée en possession de ce chien sera poursuivie suivant la loi. Adresse, 325 rue St. Paul. 301—3

PERDU—Le 18 Oct., une chienne (Epagneule) sous poil brun et blanc. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui la ramènera à O. Maillet, 30 rue St. Dominique. 301—4

PERDU—Dans les chars du Pacifique entre Lachute et St Augustin, une liasse de billets de dix piastres de la banque du Peuple, formant une somme de $100.00.

Recompense liberale a celui qui rapportera cette somme au propriétaire, le Rev. Messire J. T. Archambault, curé de Ste Monique, Comté des Deux Montagnes P. Q. 296—6

Le meilleur est le moins cher !

LES MEILLEURS BISCUITS EN VENTE SONT CEUX CONFECTIONNES PAR LA

Compagnie Manufacturiere de Biscuits de Montreal

L'Allemagne et la Russie

NEW-YORK, 18—Une dépêche de Berlin au *Herald* dit que la semaine prochaine les relations de la Russie et de l'Allemagne seront plus étendues qu'elles l'ont été depuis le commencement de l'année. On dit que la presse semi-officielle d'Allemagne fera une autre serie d'attaques contre les sécurités russes, plus virulentes et peut être plus effectives que les croisades précédentes.

PENSION

Les personnes désirant une pension de première classe pour la saison d'hiver pourront s'adresser à l'hôtel Richelieu, entre dix heures du matin et cinq heures du soir.

Cent chambres, c'est-à-dire le quart de la maison, ont été réservées à cet effet.

—15, 18, 20 oct.

—Un nommé Zotique Boucher est tombé à fond de cale, au quai Allan, vendredi, et fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où l'on constata qu'il avait une jambe fracturée et une affreuse blessure au crâne. En dépit des soins les plus empressés le malheureux est mort hier après-midi vers une heure.

DOLMANS EN SEAL

Venez voir le plus beau choix de dolmans en seal que l'on puisse voir, à des prix variant depuis $150 à $200. Premiere qualité, bien faits, bien finis en un mot garantis sous tous rapports.

CHS. DESJARDINS et CIE.,
1537 rue Sainte-Catherine.
Aux Trois Chevreuils,
Montréal.

Décès

PAGE—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 18 ans, 3 mois et 20 jours, Mathilda Page, épouse de Fred Hartley.

Les funerailles auront lieu feudi, le 20, à 6 heures et demie a m.

Le convoi funebre partira de la demeure de son pere, No 295 rue St. Christophe, pour se rendre à l'église St. Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

Service anniversaire

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu F. X. Barrette, époux de Kimina Lauzon, sera chanté a l'église de Terrebonne à 8 heures et demie a.m., le 19 Oct.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

Situations vacantes

ON A BESOIN de filles pour écottonner le tabac chez S. Davis & Fils, rue Coté. 299-18

ON DEMANDE deux garçons de cuisine, au No 1899 rue Ste. Catherine. 301—2

ON DEMANDE des agents pour la vente des Vins Ste Catherine, le Beurre et autres produits Canadiens. S'adresser par lettre au No 56 St Chs. Barromee. 18 oct—jno

ON DEMANDE un forgeron-ferreur, No 34 rue Iberville. 301—3

ON DEMANDE des garçons pour porter les paquets, et des garçons messager (cash boys), pour la grande vente de Banqueroute. S'adresser chez Gagnon & Shipton, No 1973 Rue Notre-Dame. 301—2

ON DEMANDE une servante générale qui comprend parfaitement l'anglais. S'adresser au No 531 rue St Laurent. 300—2

ON DEMANDE immédiatement un menuisier charpentier. Bons gages. S'adresser 197 Fortification ou 330 Laval. 300—2

ON DEMANDE une servante au No 112 rue Wolfe. 300—3

ON DEMANDE un jeune homme capable de ferrer les chevaux, S'adresser à Eug. Hebert, au No 1293 rue St Laurent. 300—2

ON DEMANDE des filles qui savent parfaitement travailler dans la reliure avec pratique, gagneraient $4.00 ou $5.00 par semaine, et des garçons comme apprentis. S'adresser 71 rue St Chs. Borromee. 300—3

ON A BESOIN d'un homme sobre, parlant l'anglais et le français, connaissant les chevaux, pour acheter des quarts vides. S'adresser avec références a L. E. Morin, Jr & Cie, 14 rue Ste. Therese. 300—3

ON DEMANDE des journaliers pour égouts. S'adresser au No 6 rue St. Charles Borromée. 300—3

ON DEMANDE une servante générale au No 353 rue Dorchester. Inutile de se présenter sans bonnes références. 300—3

ON DEMANDE de suite 6 bons peintres au No 1631 rue Notre-Dame. 300—3

ON DEMANDE une jeune fille d'a peu près quinze ans, pour aider au ménage, famille privee, bons gages. S'adresser au No 214, rue St Denis. 299—4

ON A BESOIN d'une fille sachant l'Anglais le français et pouvant toucher le piano et se rendre généralement au magasin, on a aussi besoin d'un homme de cour avec sa femme pas plus qu'un enfant, loyer et chauffage gratis, d'un machiniste et d'une servante pour la maison avec bons salaires chez Thos. Foisy marchand de pianos et machines a coudre, 429, 431, 433, rue St Laurent. 14 Oct.—jno

ON DEMANDE une bonne cuisiniere au No 66 rue St Denis. Bons gages. 297—

ON DEMANDE QUATRE commis d'expérience dans le détail de marchandises seches, et pariant les deux langues. Bonnes références. S'adresser à J. M. Boudreau, No 2990 Notre-Dame Ouest. 13 oct—jno

ON A BESOIN d'apprenties modistes au No 1339 rue Mignonne.

ON DEMANDE immédiatement une servante générale pour une petite famille. Pas de lavage. S'adresser avec des recommandations au No 169 rue St. Hubert. 5 oct—jno

ON DEMANDE une cuisinière au No 642 rue St. Denis. Avantage particulier. 1 Oct-jno

ON DEMANDE une servante au No 281 rue Dorchester. 285—jno

ON DEMANDE une cuisinière pour la campagne, près de la ville. S'adresser à LA PRESSE, dans l'avant-midi. jno

ON DEMANDE un regleur. S'adresser à M. Adolphe Lebeau, No 31 rue Coté. 10 at-jno

A Vendre ou à Louer

A LOUER—Une magnifique chambre meublee, famille privée ; pas d'enfants. S'adresser au No 171 rue St. Christophe.

A VENDRE A BON MARCHE—Une magnifique CHALOUPE en cedre. S'adresser a A. P. Pigeon, bureau de LA PRESSE, ou, par lettre boite 224 bureau de Poste, St. Jean, P. Q.

A VENDRE A GRAND MARCHE—Un moulin a cuire le cuir, ayant besoin de beaucoup de réparation. S'adresser au No 87 rue Sanguinet.

A VENDRE—Une gharette pour promenade. S'adresser au bureau de LA PRESSE. 21 juin—jno

BONNES CHAMBRES ET PENSION au No 81 rue des Allemands. jno

CHAMBRE A LOUER au No 233 rue Wolfe, près de la rue Ste. Catherine, avec ou sans pension. 300—3

LOGEMENTS A LOUER—Magnifiques logements de 7 et 8 appartements sur le meme plancher, situés sur la rue Berri, entre les rues Sherbrooke et Cherrier. S'adresser au No 218 rue Berri. 300—6

Divers

NE VOUS INQUIETEZ PAS SI VOUS êtes sans emploi. Ecrivez à Mr. Kowdy, 4 Wellington Street East, Toronto. Ajoutez un timbre pour une reponse. 15 mai—6m Q H

ON DEMANDE a acheter une bonne maison avec 8 a 20 acres de terre, à peu de distance de la ville. S'adresser par lettre avec tous les détails a "RESIDENCE," bureau de LA PRESSE. 300—2

PERDU—Dimanche soir, un anneau de mariage en or, uni et pesant. Récompense libérale a la personne qui le rapportera à l'Hotel Balmoral. 300—6

PERDU—Un chien blanc "Pointer", avec taches brunes, répondant au nom de Spot, entre la Pointe Claire et Montréal. Récompense à la personne qui le trouvera. Toute personne trouvée en possession de ce chien sera poursuivie suivant la loi. Adresse, 325 rue St. Paul. 301—3

PERDU—Le 18 Oct., une chienne (Epagneule) sous poil brun et blanc. Une récompense libérale sera donnée